

A R T
DU TAILLEUR,



CONTENANT

LE TAILLEUR D'HABITS D'HOMMES;
*les Culottes de Peau ; le Tailleur de Corps de Femmes &
Enfants : la Couturiere ; & la Marchande de Modes.*

Par M. DE GARSULT.

M. DCC. LXIX.

ART DU TAILLEUR,

CONTENANT

LE TAILLEUR D'HABITS D'HOMMES ;

*les Culottes de Peau ; le Tailleur de Corps de Femmes & Enfants : la Couturiere ; & la Marchande
de Modes.*

Par M. DE GARSAULT.

M, DCC. LXIX.

AVANT-PROPOS.

L'ART de se vêtir, dont l'origine est de toute antiquité, est certainement un des plus essentiels au genre humain ; aussi en est-on pleinement convaincu : c'est pourquoi en essayant de le décrire ici, il seroit superflu de commencer par s'étendre sur son utilité & ses avantages ; on dira seulement que le but des Nations a d'abord été de dérober à la vue l'entière nudité, & en même temps de garantir le corps des attaques de l'air ; & que de la nécessité de se couvrir, on est parvenu à la grâce des vêtements sous des formes différentes, à la distinction des Peuples, & parmi chacun, à celle des différents états & conditions, ce qui a donné lieu à la parure & à la magnificence, principalement chez les Nations policées.

Comme ce Traité est entrepris par un François, sous les auspices de l'Académie des Sciences de Paris, il croit devoir donner ici par préférence l'idée des habillements de sa Nation, tant anciens que modernes : notre goût naturel sur cet article est reconnu dans tout le continent ; & si l'Art du Tailleur François, ainsi que ceux qu'on y a joints, sont bien conduits, on ose se flatter que leur description acquerra le mérite que lui aura donné la Nation même.

Dans les commencements de la Monarchie, les Ouvriers qui faisoient l'habillement se nommoient *Tailleurs de Robes*, attendu qu'à l'exemple des Romains, nos vêtements étoient des robes plus ou moins longues. Ces Ouvriers furent érigés en corps de Communauté sous ce titre par Philippe IV. dit le Bel, qui leur donna des Statuts en 1293. Dans l'intervalle de ce temps, jusqu'au regne de Charles IV, succéderent insensiblement aux robes

plusieurs especes de Vestes, par-dessus lesquelles on mettoit des manteaux plus ou moins longs : ces vestes se sont appellées des *Pourpoints*. En conséquence, sous ce dernier Roi, les ci-devant Tailleurs de Robes reçurent des Lettres Patentes & de nouveaux Statuts en 1323. sous le titre de *Maîtres Tailleurs Pourpointiers*.

On voit dans les Statuts des Cordonniers, la permission à eux accordée de faire les collets des *Pourpoints* : apparemment qu'au tems de cette permission, ces collets étoient de cuir.

Les Maîtres *Pourpointiers* ne vêtissoient que le corps proprement dit ; il y avoit d'autres Ouvriers qui construisoient l'habillement de la ceinture en bas, comme haut & bas de chausses, caleçons, & c. Ces derniers furent érigés en corps de Maîtrise en 1346 par Philippe VI, dit de Valois, sous le titre de *Maîtres Chaussetiers* : ils subsistent encore en partie sous celui de *Boursiers Culottiers* ; mais ceux-ci ne travaillent qu'en peaux chamoisées.

Enfin ces différents Métiers furent heureusement réunis en un seul corps par Henri III en 1588, sous la dénomination de *Maîtres Tailleurs d'Habits*, avec pouvoir de faire tous vêtements d'homme & de femme, sans aucune exception. Ceux-ci se sont volontairement partagés en deux branches, dont l'une s'adonnoit entièrement aux habits d'homme & de femme, l'autre à ne faire que les corps & corsets des femmes & enfans, avec quelques vêtemens qui s'y joignent. Cette seconde branche n'a subi aucun changement ; mais Louis XIV. dit le Grand, ayant jugé à propos d'ôter à la premiere la faculté de faire les habits de femmes, créa en 1675 un corps de Maîtrise féminin sous le titre de *Maîtresses Couturieres*, auxquelles il donna pouvoir de construire tous les vêtements de leur sexe.

L'ouvrier qui dans l'Art du Boursier s'est restraint à construire des culottes de peau, bas & gants, a tant d'affinité avec celui qui les fait de toutes autres especes d'étoffes, qu'il ne doit pas paroître déplacé d'en expliquer la manufacture à la suite de celle du Tailleur d'habits pour homme ; d'autant plus encore, que celui-ci concourt avec le premier, étant permis à tous les deux de faire bourses à cheveux & calottes.

Depuis plusieurs années quelques femmes de Marchands Merciers se sont donné le titre de *Marchandes de Modes* ; non seulement comme

Mercieres elles vendent les rubans, gazes, rezeaux, & autres enjolivements qui servent à décorer les habits de femmes, mais elles deviennent les Ouvrieres de leurs marchandises, les attachent & ajustent ; de plus elles font certains vêtements que les femmes mettent par-dessus l'habit ordinaire, raison de les citer à la suite de l'Art de la Couturière, pour expliquer la façon dont elles construisent ces derniers vêtements.

En conséquence de tout ce qui vient d'être dit, on commencera par une explication succincte, mais suffisante, des habillements François depuis Clovis jusqu'à notre tems : cette explication sera éclairée par plusieurs Figures. Ensuite viendra l'Art du Tailleur d'habits d'homme, terminé par la façon de la Culotte de peau ; puis le Tailleur de Corps de femme & enfans ; ensuite l'Art de la Couturiere, & la Marchande de Modes pour la partie des vêtements qu'elle construit.

On verra que non-seulement à cause de l'intime liaison que ces Arts ont naturellement ensemble en qualité de vêtemens, mais encore par le peu d'étendue de la plûpart, dont la partie plus considérable est celle du Tailleur, il convenoit mieux de les rassembler en un seul ouvrage, que d'en faire autant de petits Traités séparés.

Pour parvenir à connoître mieux ce qui concerne les anciens habillements François, on a eu recours à M. Jolly, Bibliothécaire du Roi, Garde des Desseins de sa Bibliotheque de Paris, qui a eu la bonté d'en communiquer nombre de très-précieux sur cette matiere. Pour tout le reste on a consulté des Artistes versés & consommés dans leurs Arts. Le sieur Bertrand, Tailleur pour homme, rue Comtesse d'Artois ; le sieur Carlier, Boursier-Culottier, rue des Cordeliers, près la Fontaine ; le sieur Vacquert, Tailleur de Corps pour femmes & enfans, rue S. Honoré, vis-à-vis l'Opéra, chez un Chandelier, à côté de la tête noire ; Madame Luc, ci-devant Couturiere de Madame la Princesse de Carignan, rue Cassette, vis-à-vis la rue Carpentier ; Mademoiselle du Buquoy Marchande de Modes dans l'Abbaye S. Germain-des-Prés.

On a peu profité d'ailleurs de quelques ouvrages qu'on a découverts, dont un imprimé en 1671 qui a pour titre : *le Tailleur sincere*, par Benoit Boulay, Maître Tailleur, au fauxbourg S. Germain, dédié à sa Communauté.

Ce livre est composé d'un avis très-court qui renvoyé le Lecteur à 50 planches en taille-douce qui contiennent 108 coupes d'habits pour tous états & conditions, jusqu'à un habit de pauvre, celui du Pape, du grand Turc, & c. le tout sans aucune explication. Les habits de son tems ne ressembloient pas à ceux du nôtre ; ainsi on ne peut tirer grand profit de ce livre ; on citera seulement dans l'article de la Coupe une remarque extraite de son avis qu'on a cru mériter quelque considération.

En 1720 un particulier nommé *de Cay*, présenta a l'Académie des Sciences de Paris, une nouvelle maniere de tailler un justaucorps qu'il avoit imaginé : son justaucorps n'étoit composé que de 6 pièces, au lieu de 22 dont il dit que les habits étoient composés de son tems. Cette invention a des inconvénients qui *sont* cause qu'elle n'a eu aucune suite : elle est insérée avec estampe dans le quatrieme tome des Machines de l'Académie.

En 1734 parut un petit Livre sous le titre de *Tarif des Marchands Frippiers-Tailleurs-Tapissiers*, & c. propre à déterminer la quantité d'étoffe nécessaire pour en doubler ou en couvrir d'autres, par M. Rollin, Expert-Ecrivain-Juré. C'est une liste disposée en colonnes comme le Livre des Comptes faits de Barrême, avant laquelle on voit une Table qui peut servir à mesurer la largeur des étosses avec le pied de Roi, dans le cas où on n'auroit point daune ; comme cette Table est courte, on la trouvera transcrite à l'article des Etoffes.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Habit François.

CE Chapitre est destiné à donner une explication abrégée des habits tant d'hommes que de femmes depuis Clovis jusqu'à présent, relative à 3. Planches qui représentent leurs variétés successives en 39 Figures ; mais il est bon d'avertir que , les 4 premières Figures de la première Planche sont tout ce qu'on a pu trouver à cet égard pendant les 9 premiers siècles de la Monarchie, c'est-à-dire, depuis l'année 480, tems où Clovis commença de régner, jusqu'à 1200 sous Philippe-Auguste. Peut-être n'y a-t-il point eu de variétés de mode dans ces tems éloignés parmi un peuple sauvage qui ne songeoit qu'à étendre ou à maintenir ses conquêtes, sans se piquer de transmettre à la postérité les effigies des hommes remarquables parmi eux, & conséquemment leurs vêtements. Il n'est pas même sûr que la Figure A de la première Planche, prise sur le tombeau de Clovis, n'ait pas été faite après coup.

La Figure B paroît moins équivoque, parce que son habillement approche beaucoup de celui du peuple Romain. La Figure C qui est celle d'un soldat, paroît encore hasardée ; il est à présumer que l'habit des soldats Francs tenoit beaucoup de celui des troupes Romaines. La Figure D est de 1204 : son vêtement, quoique ce soit celui d'une femme, approche si fort de celui de Clovis, que l'on seroit tenté de croire que les femmes n'avoient pas changé de mode depuis son regne jusqu'à celui de Philippe-Auguste.

Quoi qu'il en soit, on va procéder à l'explication de toutes les Figures des trois premières planches.

Parmi les nombreux Recueils qu'on a parcourus, on n'a exprimé que les variétés qui s'éloignent assez l'une de l'autre pour faire appercevoir des

différences dignes d'être remarquées.

PLANCHE PREMIERE.

PREMIER RANG.

Fig. A, Clovis vêtu d'une longue Robe *a*, *Toga*, serrée par une ceinture *b*, *Zona*, de laquelle pend une bourse ou escarcelle *c*, *Crumena scortea* ; par-dessus la robe un manteau *d*, *Lucerna*, ouvert & attaché à chaque épaule avec un bouton ou une rosette. Les souliers ouverts sur le coudepiéd.

Fig. B, Habillement de la Nation imitant ceux des Romains. On apperçoit la tunique *a*, *Tunica*, par-dessus laquelle on voit le manteau à la Romaine appelé *Chlamydes bb*, dont le derriere & le devant se joignent sur l'épaule droite *c*, & laissent le bras droit libre ; *d* espece de brodequins.

Fig. C, un Soldat : cette figure est tirée de la Milice Française du Pere Daniel, Auteur de l'Histoire de France ; elle est factice étant composée parties par parties de plusieurs Auteurs anciens qu'il cite.

Fig. D, une femme en 1204 ; *a* Tunique ; *b* Robe ; *c* Manteau imitant celui de Clovis ; *d* espece de Coëffe ou Voile.

SECOND RANG.

Fig. E, un homme en 1285 ; *aa* Robe à manches pleines ; *b* Escarcelle ; *cc* Chaperon ou Cappe ; *d* Bonnet.

Fig. F, Soldat en 1346, vers le tems de la dernière Croisade ; *a* Casque ; *bb* Cotte de mailles ; *c* la Croix sur la poitrine ; *d* Arme singulière : elle a échappé aux recherches du Pere Daniel.

Nota. Que pour tout le reste des Figures, on n'indiquera plus que les siècles dans lesquels les changements sont arrivés.

SIECLE 1300.

Fig. G, une femme ; *a* Tunique ; *bb* Robe ; *c* Bonnet haut & pointu ; *d* Voile de gaze prenant de la pointe du bonnet & tombant jusqu'aux talons ; *e* Gaze accompagnant les côtés du visage ; *ff* Mitaines. Cet habillement pris à la fuite des Croisades paroît avoir été fait à l'imitation de celui des femmes Turques.

Fig. H, un homme ; *aa* Tunique à larges manches ; *b* Escarcelle ; *cc* Manipules doubles ; *dd* Chaperon à longue queue.

Fig. I, une femme ; *a* Robe ; *bb* Surcotte ; *cc* Manipules simples en dehors.

SIECLE 1400.

Fig. K, un homme ; *aa* Pourpoint plissé ; *b* Fichu ; *c* Toque ; *dd* Pantalon ; *e* petits Brodequins terminés par des Souliers pointus qu'on nommoit *Souliers à la poulaine*.

Fig. L, un homme ; *aa* Pourpoint avec un collet & plissé ; *bb* Manches pendantes du Pourpoint ouvertes au milieu pour passer les bras ; *c* le Poignard pendant à la ceinture par-devant ; *d* Bonnet plat ; *ee* Sabots pointus à la poulaine.

Fig. M, un homme ; *aa* Pourpoint long non plissé ayant un collet & à manches ordinaires ; *b* Escarcelle plissée ; *c* Toque ; *d* Bande venant de la Toque relevée sur l'épaule ; *e* Brodequins.

SIECLE 1500.

Fig. N, un homme ; *a* Bonnet orné d'une plume par devant ; *b* Pourpoint par-dessus une Veste lacée ; *c* un Manteau long & traînant, à manches pendantes & ouvertes par-devant pour y passer les bras ; *d* un Pantalon ou chausses ; *e* des Bottes molles ou brodequins.

Fig. O, un homme ; *aa* Pourpoint à courtes basques ; *bb* petit Manteau ; *cc* Manches tailladées ; *dd* haut-de-Chausses ; *ee* Souliers tailladés ; *f* Toque avec une plume ; *g* petite Fraise.

PLANCHE II.

Fig. P, François I. Roi de France ; *aa* Pourpoint ; *bb* Manteau ; *cc* Manches tailladées ; *dd* Chausses ; *ee* Jarretieres ; *ff* Souliers de chambre tailladés ; *g* Toque avec plumet.

Fig. Q, un homme ; *a* Pourpoint boutonné ; *bb* petites Basques ; *c* Collet fraisé ; *dd* petit Manteau ; *ee* Gregues ; *ff* Bas-de-chausses ; *g* Toque à plumet ; *hh* Souliers découpés.

Fig. R, un homme ; *aa* Pourpoint à petites basques ; *bb* Manteau ; *cc* Manches tailladées ; *dd* Chausses ; *e* Fraise ; *f* Toque à forme élevée ornée de plumes.

SIECLE 1600

Fig. S, une femme en corps de Robe ; *a* Fraise ; *bb* Panier ; *cc* Jupe ; *dd* Parements ; *ee* Manchettes ; *f* Toque.

Fig. T, Henri IV, Roi de France ; *aa* Pourpoint à petites basques, *bb* Trousses ; *cc* Fraise ; *dd* Souliers à grandes pieces ; *e* Toque.

Fig. un homme ; *aa* Pourpoint a grandes basques & a manches ouvertes ; *bb* Culotte ; *cc* grand Rabat qui couvre les épaulés ; *d* Bonnet a forme élevée ; *ee* Rosettes aux souliers.

Fig. X, une femme ; *aa* Corps de robe ; *bb* Manches ouvertes ; *cc* Vertugadin ; *dd* Collet monté ; *e* Bonnet ou Cornette a pointe rabattue ; *ff* Manchettes troussées.

Fig. Y, Louis XIV, Roi de France ; *aa* Pourpoint ; *bb* Rabat de dentelle a glands ; *cc* Chemise ; *d* Baudrier ; *cc* Gregues ; *f f* Perruque ; *g* Chapeau orné de plumes ; *hh* Souliers quarrés à talons hauts & à grandes rosettes.

Fig. Z. une femme ; *a* Corps de robe ; *bb* Bas de robbe ; *c* Jupe ; *d* Coëfsure en cheveux terminée par des rangs de Rubans ; *ee* Collerette de dentelle. Cette mode excepté la coëffure, subsiste encore chez le Roi comme habit de cérémonie, sous le nom de *Robe de Cour* ou *grand Habit* : il est détaillé ci-après dans l'article du Tailleur de Corps.

SIECLE 1700.

Fig. AA, une femme ; *a* Manteau troussé ; *b* Jupon ; *c* Coëffure haute à barbes ; *dd* Falbala.

Fig. BB, une femme ; *a* Coëffure haute à trois rangs ; *bb* Parements de la robe ; *cc* robe traînante ; *d* Jupon ; *e* Falbala.

PLANCHE III.

Outre les Figures entieres de femmes répandues dans ces trois Planches, on en a trouvé, en parcourant les Siecles, plusieurs autres qui méritent d'être remarquées, & pour ne pas multiplier les Figures entieres, on en a formé un rang de Bustes dont le haut de cette planche est décoré : celui qui est marqué d'une croix est d'une femme du siecle 1300 ; toutes celles marquées d'un gros point sont de 1400 ; & les deux étoilées de 1500.

Nota. On verra la Coëffure actuelle des femmes dans l'Art du Perruquier, dont l'impression est précédente à celui-ci.

Fig. CC, un homme en Justaucorps, veste & culotte ; *a* Echarpe ; *b* Cravatte passée dans la boutonnière ; *cc* Perruque ; *dd* Chapeau orné d'un plumet ; *ee* Bas roulés avec la culotte ; *ff* Souliers quarrés par le bout & à talons hauts.

Fig. DD, une femme en Manteau troussé & avec une coëffe & une écharpe ; *a* Coëffe ; *bbb* Echarpe ; *cc* Jupe garnie de falbalas ; *d* Éventail.

Fig. EE, une femme ; *aa* Coëffure en papillon ; *bb* Panier.

Fig. FF, un homme enveloppé dans un Manteau.

Nota. Que le dernier rang de cette Planche est relatif au Tailleur de Corps, & à la Couturiere ci-après.

CHAPITRE II.

L'ART DU TAILLEUR D'HABITS D'HOMME.

Idée générale de cet Art.

L'OUVRIER qui exerce cet Art, lequel consiste particulièrement à préserver le corps des injures de l'air, & par accessoire à le décorer suivant ses degrés d'aisance, de dignité ou d'opulence : cet Ouvrier, dis-je, ne doit s'appliquer qu'à envelopper son modele animé, de façon qu'il puisse se mouvoir dans son enveloppe sans gêne & sans contrainte ; & de plus que son ouvrage soit accompagné de toute la grâce dont il est susceptible enfin qu'il en résulte un tout ensemble agréable aux yeux, & le plus avantageux qu'il est possible à celui pour lequel il est fait.

Ce n'est nullement les vêtements que cet Art a exécutés, & peut construire par la suite dans le monde habillé, qui font la science du Tailleur ; mais on doit être assuré que celui à qui les principes fondamentaux sont familiers, & qui de plus a le coup d'œil juste & gracieux, possède sans difficulté le moyen sur de réussir ; il devient même un homme rare, si on y ajoute la probité. Ainsi que le vêtement soit plus ou moins serré, ample, plissé, & c. s'il connoît la bonne & vraie maniere de tailler, assembler, coudre & monter toutes les pieces d'un vêtement quelconque, il ne s'agit plus pour lui que de lui donner toute l'élégance dont il est susceptible en perdant préalablement le moins d'étoffe qu'il sera possible ; c'est dans cette dernière circonstance que gît le talent supérieur. Le Tailleur donc qui sçait exécuter avec précision, grace & épargne l'habit complet François, & on peut dire Européen, qui est le Justaucorps, la veste & la culotte, comme étant le vêtement le plus compliqué, parviendra sans peine à construire toutes autres especes d'habillements.

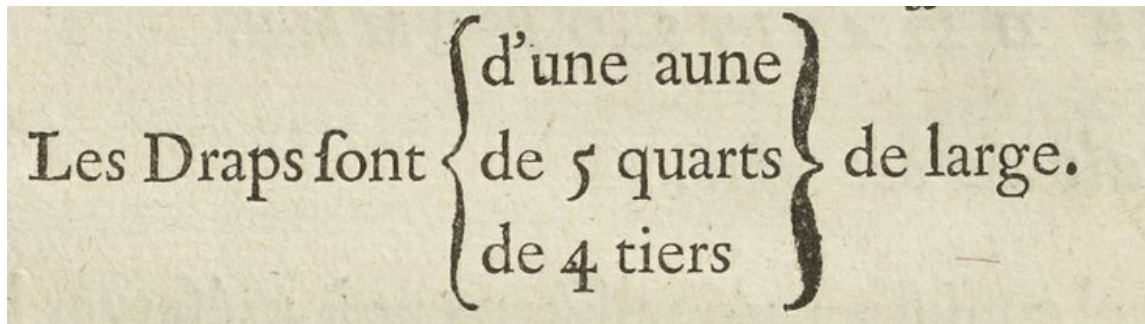
CHAPITRE III.

Des Etoffes.

IL se trouve tant d'étoffes de largeurs différentes dont on peut faire des habits, que ce seroit perdre l'objet de vue si on entreprenoit d'en faire ici la recherche & le détail ; il faut se restreindre à désigner les plus usitées & leurs différents aunages.

POUR LES DESSUS.

Etoffes de Laine.



Les Draps font { d'une aune
de 5 quarts
de 4 tiers } de large.

Les Draps de Silésie, la Calmande, le Camelot, le Baracan, sont de deux tiers de large.

Etoffes de Soie, or & argent.

Les Velours, les Moires, plusieurs Taffetas & autres étoffes de Soie, d'or & d'argent, ont près de demi-aune de large.

POUR LES DOUBLURES.

Etoffes de Laine.

Les Toiles de Coton ont une demi-aune ou environ de large.

Le Raz-de-Castor, le Voile, la Serge ont une demi-aune de large.

Etoffes de Soie.

Les Taffetas pour doublure, ont deux tiers de large.

Les Serges de soie, le Raz-de-Saint-Cir, ont une demi-aune de large.

TABLE DES AUNAGES

*Réduits en pieds & en parties de pieds & pouces, tirés du tarif du Tailleur,
Par M. Rollin.*

Une Etoffe		de 4 tiers fait 58 pouces ou 4 pieds 10 pouces 2/9.
		de 5 quarts fait 54 pouces ou 4 pieds 6 pouces 7/12.
		de 4 quarts fait 43 pouces ou 3 pieds 7 pouces 1/3.
		de 3 quarts fait 32 pouces ou 2 pieds 8 pouces 3/4.
		de 5 huitiemes fait 27 pouces ou 2 pieds 3 pouces 7/24.
		de demi-aune fait 21 pouces on 1 pied 9 pouces 5/6.
		de 5 douziemes fait 18 pouces ou 1 pied 6 pouces 7/36.
		de 7 seiziemes fait 19 pouces ou 1 pied 7 pouces 5/48.

CHAPITRE IV.

Les Vêtements François compris dans ce Traité.

LE Justaucorps, la Veste & la Culotte composent ce qu'on nomme *l'habit complet* : on les voit détaillés *Planche 5 & 7*, & en place, *Planche 4, Fig. E.*

Le Surtout qui est une espece de Justaucorps.

Le Volant, autre espece destiné à mettre par-dessus le Justaucorps ordinaire ou par-dessus le Surtout.

La Fraque, espece de Justaucorps leger, nouvellement en usage.

Le Veston, espece de Veste moderne à basques courtes.

La Redingotte, espece de manteau pris des Anglois, qui le nomment *Ridinchood*, qui signifie habit pour monter à cheval, dont nous avons fait le mot Redingotte : on le voit détaillé *Pl. 8, fig. FF* ; & en place *Pl. 4, fig. D.*

Le Manteau : il se met par-dessus l'habit ; on le voit détaillé *Pl. 10, fig. I* ; & en place *Pl. 3. fig. FF.*

La Roquelaure, espece de Manteau, *Pl. 8, fig. I.*

La Soutanelle, qui est le Justaucorps des Ecclésiastiques.

Le Manteau court, espece de petit Manteau Ecclésiastique que les Abbés mettent par-dessus la Soutanelle ; on le voit détaillé *Pl. 10, fig. II* ; & en place *Pl. 4, fig H.*

La Soutanne, espece de robe longue & traînante des Ecclésiastiques ; on la voit détaillée *Pl. 8, fig. III* ; & en place *Pl. 4, fig. I.*

Le Manteau long, espece de manteau Ecclésiastique à queue traînante ; on le voit détaillé *Pl. II.*

La Robe de Palais, robe longue & traînante qui se met par-dessus le Justaucorps de tous les gens de Justice lors de leurs fonctions ; on la voit détaillée *Pl. 9, fig. I* ; & en place *Pl. 4, fig. G.*

La Robe-de-Chambre, robe longue qu'on met en se levant & après s'être deshabillé ; on en voit de deux sortes détaillées *Pl. 9, fig. II & III.*

La Camisole est, pour ainsi dire, une Veste de dessous qu'on met souvent immédiatement sur la peau : il s'en fait à manches & sans manches ; cette dernière se nomme un gilet.

CHAPITRE V.

Instruments du Tailleur.

COMME toute la manufacture du Tailleur ne consiste qu'à tracer, couper & coudre, il n'auroit besoin que de craye, de ciseaux *D*, d'un dés à coudre, d'aiguilles, de fil & de soye, si ce n'étoit qu'en faisant ces opérations, il ne peut s'empêcher de corrompre & chiffonner un peu les endroits qu'il travaille ; c'est pourquoi afin de les remettre à l'uni, d'applatir ses coutures, & de remettre l'étoffe dans son premier lustre, il est obligé de faire une espece de repassage au moyen du petit nombre des instrumens suivans.

A Le Carreau. C'est pour ainsi dire le seul instrument nécessaire ; les autres ne sont qu'auxiliaires : il est entièrement de fer, plus grand & du double plus épais qu'un fer à repasser ; il est quarré par un bout, & terminé en pointe par l'autre ; il a une poignée qui n'est point fermée pardevant.

Le Carreau s'emploie toujours chaud ; on ne doit le chauffer que sur de la braise, prenant bien garde qu'il ne s'y trouve point de fumerons ; il ne faut pas le trop chauffer ; on essaye son degré de chaleur en l'approchant de la joue, ou bien en le passant sur un morceau d'étoffe qu'il ne doit pas roussir lorsqu'il est au degré convenable.

Comme tous les Instruments suivans au nombre de quatre, font destinés à aider le travail du carreau, leurs usages conjointement avec le sien va suivre leurs descriptions.

La Craquette B est un instrument totalement de fer ; celui qui est représenté ici est quarré ; au milieu de chaque face est une rainure : on fait des craquettes en triangle ; à celles-là les rainures coulent le long de chaque angle : la craquette s'emploie toujours chaude, mais moins que le carreau.

Le Billot *C* est un instrument de bois plein, de 4 pouces d'épaisseur, de 6 pouces de haut, & de 9 à 10 pouces de long.

Le Passe-carreau n'est différent du billot, que parce qu'il est du double plus long.

Le Patira *EE* est de laine ; c'est le Tailleur même qui le construit en cousant l'un à l'autre de grosses lisieres de drap, dont il forme un morceau quarré d'un pied & demi ou environ ; on peut en faire un sur le champ d'un morceau d'étoffe ; mais le meilleur est de lisieres.

Usage des Instruments.

1°. Le grand usage de la Craquette est pour les boutonnières ; on les pose sur ses rainures, & pressant la pointe du carreau à l'envers de la boutonnière le long de son milieu, ses côtés s'unissent & se relevent. 2°. Le Billot sert à aplatisir les coutures tournantes, & le Passe-carreau à aplatisir pareillement les coutures droites & longues. On les pose sur ces instruments, & on les presse à l'envers avec le carreau ; il sert encore de la même façon à unir toutes les coutures des rabattements de la doublure avec le dessus. 3°. Le Patira sert à unir les galons après qu'ils sont cousus ; on met dessus l'étoffe galonnée, le galon en dessous, du papier entre le galon & le patira, & on preste le carreau à l'envers ; mais aux galons de livrée veloutés, on ne met point de papier, de peur de placer le velours.

Nota. Qu'aux draps seuls, afin de conserver leur lustre aux endroits des coutures, il faut, aussi-tôt qu'on a levé le carreau, appuyer son bras à plat sur la couture, & l'y laisser jusqu'à ce qu'elle soit refroidie, parce que la chaleur du carreau pompe une humidité en ermée dans l'apprêt du drap qu'on empêche par cet expédient de s'évaporer.

Le Bureau : les Tailleurs nomment ainsi la table quelconque fur laquelle ils tracent & taillent leurs étoffes.

L'Etabli est la table sur laquelle ils cousent & travaillent assis à plat, les jambes croisées.

CHAPITRE VI.

Des Points de Couture.

COMME la connoissance des différents points de couture est essentielle aux Tailleurs, on va tâcher de les détailler ici le plus intelligiblement qu'il sera possible, en les accompagnant de figures qui puissent aider à les faire comprendre. La figure de chacun est dessinée sur trois faces, au bas de la Pl. 5. l'une représente l'épaisseur des étoffes vues de face & un peu éloignées l'une de l'autre, pour faire appercevoir le chemin que le point parcourt ; l'autre fait voir l'apparence des points serres du côté où l'on coud ; la troisième montre le même point vu par-dessous.

PLANCHE

POINTS SIMPLES

1.

Le point devant.

Piquez les deux étoffés du haut en bas & du bas en haut toujours également sans vous arrêter, *a* dessus, *b* dessous.

2.

Le point de côté.

Après avoir piqué les deux étoffes de bas en haut, ramenez par dehors le fil en dessous ; continuez toujours de même ; quand le dessous dépasse, on pique au travers, *c* dessus, *d* dessous.

3.

L'arriere-point ou point-arriere.

Les deux étoffes piquées de bas en haut, repiquez de haut en bas, au milieu du point en arriere, & toujours ainsi d'un seul coup de main sans changer l'aiguille de situation & sans vous arrêter, *e* dessus, *f* dessous.

4.

Le point lacé.

Il se travaille comme le point-arriere, excepté qu'il se fait en deux temps ; quand vous êtes revenu en haut, vous ferrez le point ; puis retournant l'aiguille la pointe en bas vous repiquez en arriere comme au précédent ; celui-ci est le plus solide des points simples, *g* dessus, *h* dessous.

POINTS A RABATTRE ET DE RENTRAITURE.

On appelle *points à rabattre & de rentrée*, ceux dont on se sert quand après avoir joint deux étoffes ensemble par leurs bords à l'envers avec un point simple, & les avoir retournés à l'endroit tout le long de ladite couture, on s'en sert pour serrer les deux retours l'un contre l'autre ; ce qui rend la jonction des pieces extrêmement solide.

5.

Le point à rabattre sur la main.

Piquez de haut en bas, puis de bas en haut, toujours en avant, les points près à près, & à égale distance, *i* dessus, *m* dessous.

6.

Le point à rabattre sous la main.

Il se fait comme le précédent, excepté qu'ayant percé l'étoffe supérieure, vous allez par dehors piquer l'étoffe inférieure au travers ; puis vous les percez toutes deux en remontant : on se sert de ce point pour coudre la doublure au-dessus quand il la dépasse : *k* dessus, *n* dessous.

7.

Le point à rentrer.

Ce point s'exécute comme le point à rabattre sur la main ; mais il se fait en deux temps comme le point lacé en retournant l'aiguille ; avant d'employer celui-ci on coud, comme il est dit ci-dessus, les deux envers

avec quelqu'un des points simples ; puis on retourne la pièce à l'endroit, & tirant de chaque main pour découvrir où est la couture, on serre avec ce point les deux retours l'un près de l'autre : les points doivent être très-courts & prendre très-peu d'étoffe pour s'y confondre, de façon qu'à peine puisse-t-on les appercevoir ; *l'dessus, Le dessous.*

Le point perdu.

Suivez le même procédé qu'on vient de donner pour rentraire ; vous serez ici le point arriere, qu'à peine doit-on appercevoir ; c'est ce qu'on nomme dans ce cas le *point perdu*.

Nota. Que le point de rentraiture est celui qu'on fait aux draps, à la ratine & autres étoffes qui ont de la consistance ; & qu'aux étoffes de soie légères, comme la lustrine, le camelot de foie, & c. on se sert du point perdu.

Le numéro 8 est relatif à la Couturiere ; on y renverra quand on traitera son Art ci-après.

Les points qui forment les boutonnieres.

Toute boutonniere n'est pas construite par le Tailleur : il s'en fait de diverses façons, soit en galon, en broderie, & c. qu'il ne fait qu'espacer & coudre ; mais quand il les forme lui-même il se sert de trois sortes de points : d'abord il trace sa boutonnière avec deux points longs & paralleles *r*, qu'il nomme *points coulés* ; ces deux points dessinent, pour ainsi dire, la boutonniere, & c'est leur disposition qu'il appelle *la passe* : il enferme la passe d'un bout à l'autre dans ce qu'il nomme *le point de boutonniere*, & finit par faire les deux brides, une à chaque bout, par trois petits points coulés près-à-près qu'il enferme ensuite dans une rangée de points noués.

Le point de boutonniere *t*, se pique de dessus en dessous, le long de la passe, se relève ensuite un peu en arriere & d'équerre à la passe ; l'aiguille ayant repercé en dessus, on la fait entrer, avant de serrer, dans l'espece d'anneau que la premiere piquûre a formé le long de la passe, ce qui fait un noeud qui prend la passe en se serrant ; on continue ainsi jusqu'à ce que

toute une passe soit couverte de nœuds ; on les travaille ainsi toutes deux ; il ne s'agit plus que de faire une bride à chaque bout.

Pour faire la bride, on commence par trois petits points coulés près-à-près du sens des points de boutonniere ; puis on les enveloppe avec le point de bride qui est une espece de point noué tel qu'on peut le comprendre par la figure S ; ce point n'entre pas dans l'étoffe, il ne prend que les trois points coulés.

CHAPITRE VII.

Prendre la Mesure.

Ici commence le travail du Tailleur.

L'habit complet consistant, comme on a déjà dit, en justaucorps, veste & culotte, il est nécessaire que ces trois parties soient proportionnées à celles du corps qu'elles doivent couvrir : il faut donc prendre les mesures de chacune sur la personne pour laquelle elles doivent être faites ; c'est la première opération du Tailleur ; elle s'exécute avec des bandes de papier larges d'un pouce & cousues bout à bout jusqu'à la longueur suffisante, ce qui s'appelle une *mesure*.

On porte successivement cette mesure depuis le bout qu'on a déterminé être celui d'en haut par une hoche qu'on a faite à son extrémité, aux endroits dont on doit connaître les dimensions, soit en longueur, soit en largeur ; on marque chacune sur la mesure par un ou deux petits coups de ciseau. Le Tailleur doit reconnoître par la suite toutes ces hoches & entailles ; un peu d'habitude y parvient aisément.

Dans le tems que le Tailleur prend la mesure, il doit encore observer ce qu'il ne peut marquer sur le papier ; c'est la structure du corps, comme les épaules hautes ou avalées, la rondeur & la tournure du ventre, la poitrine plate ou élevée, & c. afin de tailler en conséquence ; à l'égard des défauts de conformation, son Art est de les pallier par des garnitures, soit de toile, de laine, de coton, & c. pour les plus considérables, on taille au prorata une houette gommée, on l'ouvre en deux, & on la garnit de crin à matelas.

Mesures en papier. Pl. 7, Fig. VI.

<i>a</i> , Grosseur du bras.	<i>m</i> , Hauteur de la poche de l'habit.
<i>b</i> , Quarrure du derriere.	<i>n</i> , Longueur de la veste.
<i>c</i> , Quarrure du devant.	<i>o</i> , Longueur du derriere de l'habit.
<i>d</i> , Longueur jusqu'au coude.	<i>p</i> , Longueur du devant de l'habit.
<i>e</i> , Longueur du bras.	<i>q</i> , Grosseur de la culotte au genou.
<i>f</i> , Grosseur du milieu du corps.	<i>r</i> , Grosseur au milieu de la cuisse.
<i>g</i> , Grosseur du haut.	<i>s</i> , Grosseur au haut de la cuisse.
<i>h</i> , Grosseur du bas.	<i>t</i> , Grosseur de la ceinture.
<i>i</i> , Longueur de la taille.	<i>u</i> , Longueur de la culotte.
<i>l</i> , Hauteur de la poche de la veste.	

Nota. Que quoique toutes ces mesures se marquent toujours sur la même bande de papier, celles de la culotte seulement ont été mises dans la Planche sur une seconde bande pour éviter la confusion.

Il a paru convenable pour éclairer davantage cette opération, de la transporter sur le sujet même ; c'est pourquoi on a dessiné les trois Figures *ABC*, *Pl. 4*, sur lesquelles les mesures sont marquées aux endroits où le Tailleur les prend.

<i>Pl. 4, Fig. A, pour le justaucorps.</i>	<i>ff</i> , Longueur de tout le bras.
<i>a</i> , Quarrure de derriere.	<i>mm</i> , Longueur de la taille.
<i>bb</i> , Quarrure de devant.	<i>ii</i> , Longueur jusqu'à la poche du justaucorps.
<i>cc</i> , Grosseur du haut du corps.	<i>l</i> , Longueur du devant du justaucorps.
<i>g</i> , Grosseur du milieu du corps passant sous les bras.	

<i>h</i> , Grosseur du bas du corps.	<i>p</i> , Longueur du derriere du justaucorps.
<i>d</i> , Grosseur du bras.	<i>Fig. B, pour la veste.</i>
<i>ee</i> , Longueur du bras jusqu'au coude.	

Les mesures se prennent comme pour le justaucorps, mais un peu plus justes pour la veste dans toutes ses proportions, c'est-à-dire qu'au justaucorps on ne porte la mesure que jusqu'au bout des boutonnieres en devant, & que les mêmes mesures doivent aller jusqu'au bord de la veste ; il ne reste plus qu'à prendre sa longueur jusqu'à la poche.

<i>o</i> , Longueur de la veste.	<i>r</i> , Le haut de la cuisse.
<i>n</i> , Longueur jusqu'à la poche.	<i>s</i> , Le milieu de la cuisse.
<i>Fig. C, pour la culotte.</i>	<i>t</i> , La grosseur au genou.
<i>q</i> , Le tour de la ceinture.	<i>u</i> , La longueur de la culotte.

CHAPITRE VIII.

Tracer sur le Bureau.

AVANT de décrire la maniere de tracer à la craie & de tailler tout vêtement, il est bon d'observer préalablement que parmi les étoffes qui fervent à l'habillement, plusieurs étant de largeurs différentes, on pourroit être embarrassé de savoir la quantité d'aunes que l'on doit employer, si on n'avoit pas une regle générale de proportion de laquelle on puisse partir pour connoître ce qu'il faut d'étoffe de plus ou de moins sur la longueur, relativement à sa largeur. Cette regle est tirée du Livre de Benoît Boulay, dont il est parlé dans l'Avant-propos. Il dit que » s'il manque deux doigts ou

environ, c'est-à-dire, un pouce & demi sur une aune de large, ce sera une diminution d'un demi quart sur trois aunes ; qu'ainsi si on a besoin de trois aunes de long sur une aune de large, & que l'étoffe ait un pouce & demi moins de l'aune sur sa largeur, on sera obligé de rapporter ce pouce & demi sur la longueur, & de prendre trois aunes demi quart de long ; enfin il faut ajouter en longueur ce qui manque en largeur.

Le Tailleur étant muni de sa mesure & de l'étoffe qu'il va employer, il commencera, si c'est du drap, par en arracher les lisieres ; ensuite il l'étend sur le bureau, & le plie bien exactement en deux sur sa longueur ; si c'est une étoffe étroite, il la plie en deux moitiés sur sa largeur ; ainsi il a toujours l'étoffe double ; il trace sur celle de dessus, & coupe toutes les deux du même coup de ciseau.

Il est bon qu'il ait plusieurs modes en papier de différentes tailles & grosseurs, jusqu'à la hauteur de la patte seulement, ce qui l'aide beaucoup pour tracer le corps de l'habit : quand il en a choisi un qui aille à peu-près à sa mesure, il l'applique sur l'étoffe où il le trace légèrement avec de la craie ; puis portant sa mesure à plat de place en place, & faisant une marque de craie à l'extrémité de chaque mesure, il dessine ensuite entièrement le corps, en passant sa craie par toutes les marques qu'il vient de faire : il aura aussi des modes pour les manches, les parements & les devants de culotte ; mais il doit avant de faire cette opération, avoir combiné ses places pour toutes les pièces de l'habit, de façon qu'après qu'il les aura coupées, il se trouve le moins de déchet que faire se pourra : chacun a sa routine ; mais ceux qui demandent plus d'étoffe qu'il n'en faut à d'autres, ne sont pas les plus habiles à la taille ; ou bien, & c.

REMARQUES.

Aux étoffes qui ont du poil, le sens de l'étoffe est du côté où le poil descend, il n'y a qu'aux velours où il doit être en haut ; comme aussi à toutes étoffes à figures il ne faut pas que le dessein soit renversé.

Celles qu'on a choisies ici pour servir à la description des vêtements qui vont suivre, sont en étoffes larges, le drap de quatre tiers de largeur, & en

étroites le velours de demi-aune ou environ.

Le Tailleur auquel on s'est adressé, a disposé ses traces comme elles sont représentées, Planches 7. 8. 9. 10. & 11.

L'Habit complet en drap de quatre tiers de large, tracé dans trois aunes & demi de long, Planche 7, Figure I.

JUSTAUCORPS.

AA, Les deux devants.	ments.
BB, Les deux derrieres.	E, Les deux pattes.
CC, Les quatre quartiers de manches.	F, Les chanteaux des deux devants ¹ .
DD, Les quatre quartiers de pare-	G, Les deux crans ² .

VESTE.

aa, Les deux devants.	cc, Les quatre quartiers de manches
bb, Les deux derrieres.	d, Les deux pattes.

CULOTTE.

1, Les deux devants.	3, Les deux pieces de la ceinture,
2, Les deux derrieres.	4, La petite patte de devant.

On ajoute un bord de col de quatre à cinq lignes de large quand il est redoublé autour du haut du justaucorps & de la veste, pour les border & fortifier ; on ajoute aussi à la culotte une petite sous-patte pour border la poche en travers. Ces morceaux sont si peu de chose, qu'on ne les met pas ici en ligne de compte ; on les trouvera par-tout dans le déchet.

Quand la culotte est à pont, c'est-à-dire, fermée par devant, on y ajoute trois pieces, pour l'intelligence desquelles voyez sa description à la fin du Chapitre neuvieme, celle de la culotte de peau, & la *Pl. 4, Fig. F.*

Nota. Pour que la culotte n'ait ni trop, ni trop peu de fond, on prend un des devants taillés, on le pose sur les derrieres ; on prend un fil ou une ficelle, dont on met un bout à l'entre-jambe, comme centre ; on porte l'autre bout, ayant de la craye à la main, au côté où fera la poche en long ; alors la ficelle tendue, on trace avec la craie sur le derriere, une portion de cercle qui marquera la juste proportion du fond.

L'Habit complet en Velours, ou autres étoffes étroites, d'une demi-aune de large, tracé dans neuf aunes de long Pl.7 , Fig. II. & deuxieme II.

Ces deux Figures représentent une piece d'étoffe étroite de demi-aune de large & de neuf aunes de long ; on l'a séparée sur sa longueur, ce qui ne doit pas être ; mais on y a été contraint, parce quelle n'auroit pas pu tenir dans la Planche en un seul morceau : supposant donc qu'elle est de toute sa longueur pliée en deux.

JUSTAUCORPS.

<i>aa</i> , Les deux devants.	<i>e</i> , Les deux pattes.
<i>bb</i> , Les deux derrieres.	<i>f</i> , Les deux chanteaux de devant.
<i>cc</i> , Les quatre quartiers de manches.	<i>f</i> , Les deux chanteaux de derriere.
<i>dd</i> , Les quatre quartiers de parements.	<i>g</i> , Les deux crans.

VESTE.

<i>hh</i> , Les deux devants.	<i>mm</i> , Les quatre manches en amadis.
<i>i</i> , Les deux pattes.	

<i>l</i> , Les deux basques de derriere.

CULOTTE.

<i>n</i> , Les deux devants.	<i>o</i> , Les deux derrieres.
------------------------------	--------------------------------

On ne voit point ici à la veste ni derrieres ni manches, parce qu'on ne fait presque jamais ces parties de la même étoffe du dessus, non-seulement au velours, mais aux étoffes d'or ou d'argent, & très-rarement à celles de soie. Au velours, parce qu'il feroit perpétuellement remonter l'habit ; aux étoffes d'or, d'argent & de soie, pour en épargner le prix, & attendu qu'il est inutile de les employer où elles ne se voyent point ; on met au dos & aux manches de toutes ces vestes quelque autre étoffe de moindre valeur, comme toile, futaine, bazin, & c. Ces vestes ont alors ce que les Tailleurs appellent *les défauts* ; on ajoute seulement des bouts de manches en amadis de l'étoffe du dessus, & les basques de derriere, parce que ces parties sont visibles.

L'Habit complet séparé. Planche 7, Figures III, IV & V.

Ces trois figures représentent en étoffes larges, les traces d'un justaucorps seul, d'une veste seule, & d'une culotte seule, en drap de quatre tiers ; le justaucorps est fait en deux aunes, la veste en une aune, la culotte en une demi aune.

LE JUSTAUCORPS *seul*, Fig. III.

<i>AA</i> , Les deux devants.	<i>E</i> , Les deux pattes.
<i>BB</i> , Les deux derrieres.	<i>F</i> , Les deux chanteaux de derriere.

CC, Les quatre quartiers de manches.	G, Les deux chanteaux de devant.
DD, Les quatre quartiers de parements.	H, Les deux crans.

LA VESTE *seule*, Fig. IV.

a, Les deux devants.
c, Les quatre quartiers de manches.
b, Les deux derrieres.
d, Les deux pattes.

LA CULOTTE *seule*, Fig. V.

1, Les deux devants.
 3, Les deux pieces de la ceinture.
 2, Les deux derrieres.

En velours ou étoffe étroite, pour le justaucorps, six aunes ; pour la veste, une aune, a cause des défauts. Voyez le titre *Veste & culotte*, ci-après. Pour la culotte, une aune & demie.

Dans la *Pl. 4, Fig. E* est représenté un François en habit complet.

LE SURTOUT ET LE VOLANT.

le Surtout est proprement un justaucorps de campagne, qui cependant est devenu très-commun à la ville ; on le met par-dessus la veste, comme le véritable justaucorps, la feule différence entre eux, est que le justaucorps a des boutons & des boutonnières du haut en bas, le long des devants, au lieu que celui-ci n'en a que jusqu'au niveau des pattes, trois boutonnières de chaque cote à l'ouverture de derriere ; on lui ajoute quelquefois un collet.

Le Volant est de même une espece de justaucorps ; mais les différences en sont plus grandes qu'au précédent : 1^o il n'a ni boutons ni boutonnières

aux manches ; 2°. point de pattes ni poches ; 3°, il croise par derriere ; 4°, on lui met un collet avec un bouton & une boutonniere : il se met communément par-dessus le justaucorps.

LA FRAQUE ET LE VESTON.

La Fraque est aussi une espece de justaucorps imagine depuis peu ; il a peu de plis, & n'a point de pattes.

Le Veston est une espece de veste de nouvelle datte ; il est à basques très-courtes, & il a de petites pattes, au haut desquelles est communément l'ouverture de la poche ; on s'en sert volontiers par-dessous la redingotte ci-après.

LA REDINGOTTE.

La *Pl. 8. Fig. II.* représente la trace des pièces de la Redingotte, vêtement qui n'est pas bien ancien en France ; il tire son origine d'Angleterre ; nous l'avons adopté, & il est maintenant très-commun parmi nous : l'expression Angloise que nous avons francisée, est *Ridinchood*, qui signifie habit ou manteau pour monter à cheval, dont nous avons formé le mot *Redingotte*. Cet habit est une espece de manteau à manches, garni de boutons & boutonnieres jusqu'à la ceinture.

On la construit de drap ou autre étoffe forte & de résistance ; on l'a tracée ici dans deux aunes & demie de drap de quatre tiers de large.

a, Les deux devants.	ff, Le parementage ³ .
b, Les deux derrieres.	n, Le collet.
cc, Les quatre quartiers de manches.	m, La rotonne ⁴ .
dd, Les quatre quartiers de parements.	

Le *droit fil* exprimé dans la note ci-dessous, dont il sera souvent question par la suite, est une bande de grosse toile qu'on place en certains endroits, entre l'étoffe & la doublure, pour leur donner de la fermeté.

Dans la *Pl. 4. Fig. D*, est représenté un François en redingotte,

LA ROQUELAURE.

La *Fig. I* représente la trace des pieces de la Roquelaure, espece de manteau imaginé suivant l'apparence par quelqu'un de la maison. C'est un vêtement très-commode pour voyager à cheval ; on y met quelques boutons & boutonnières vers le haut : elle se fait ordinairement de drap ; elle est ici de même largeur & aunage que la précédente.

A, Les deux devants.	D, Les deux chanteaux de derriere.
B, Les deux derrieres.	E, Les deux pieces du colet.
C, Les deux chanteaux de devant.	

LA SOUTANELLE.

La Soutanelle est proprement le justaucorps des Ecclésiastiques ; elle se distingue du justaucorps laïque, en ce qu'elle n'est pas dégagée du bas, c'est-à-dire, qu'elle n'ouvre pas par devant en bas ni par derriere, qu'elle n'a aux côtés que quatre plis, point de demi-pli, qu'elle ne croise point & n'a point de pli par derriere, & qu'elle n'a que dix-huit ou vingt boutons plus petits que des boutons de veste.

LA SOUTANNE.

La *Fig. III*, représente la trace des pièces de la Soutanne ; c'est la robe Ecclésiastique : elle prend la taille comme un justaucorps ; mais ensuite elle s'élargit, descend jusqu'aux pieds & touche à terre : elle se fait toujours de drap noir ; elle est prise ici en trois aunes de long d'un drap de quatre tiers de large.

AA, Les deux devants.	ments.
BB, Les deux derrieres.	E, Les deux chanteaux de devant.
CC, Les quatre quartiers de manches.	F, Les deux chanteaux de derriere.

DD, Les quatre quartiers de pare-	G, bandes pour border le tour du bas.
--------------------------------------	--

La *Fig. 1*, de la *Pl. 4*, représente un Prêtre en soutanne.

LA ROBE DE PALAIS.

La *Fig. I.* de la *Pl. 9*, représente la trace des pieces de la robe de palais : cette Robe est particuliere aux gens de Justice, & ne leur sert que dans le tems de leurs fonctions ; elle doit traîner à terre par derriere ; il faut quatorze aunes d'étoffe étroite de demi-aune de large, pliée en double sur sa largeur ; n'ayant pu mettre la piece en entier dans la Planche, on l'y trouvera en deux parties.

A, Les deux devants.	C, Les deux chanteaux de devant.
B, Les deux derrieres.	D, Les deux chanteaux de derriere.

E, Les deux quartiers du dessous des manches.	Ces six quartiers font les
FG, Les quatre quartiers du dessus des manches.	deux manches entieres.
HH, Les quatre bandes des plis des manches.	

On trouvera dans le déchet de quoi faire le bord de col.

La *Fig. G* de la *Pl. 4*, représente un homme de Justice en robe de Palais.

LA ROBE DE CHAMBRE.

Elle se peut construire de deux manieres, ou à manches rapportées ou en chemise : on les a tracées ici toutes deux ; l'une & l'autre se fait en six aunes d'étoffe étroite.

La *Fig. 11*, représente la trace des pieces de la Robe de chambre à manches rapportées.

<i>a</i> , Les deux devants.	<i>e</i> , Les deux chateaux de derriere.
<i>b</i> , Les deux derrieres.	<i>f</i> , Les deux chateaux de devant.
<i>cc</i> , Les quatre quartiers de manches.	<i>g</i> , Le collet.
<i>dd</i> , Les quatre quartiers de parements.	

La *Fig. III.* représente la trace des pieces de la Robe de chambre en chemise.

<i>AA</i> , Les deux devants.	<i>F</i> , Les deux manches : la ligne ponctuée marque l'endroit où on les plie.
<i>BB</i> , Les deux derrieres.	
<i>C</i> , Les deux chateaux de devant.	<i>G</i> , Le collet.
<i>D</i> , Les deux chateaux de derriere.	<i>H</i> , Les goussets.
<i>E</i> , Les deux moitiés de ceinture.	

LE MANTEAU.

PLANCHE 10

La *Fig. I, Planche 10*, représente la trace des pieces du Manteau François : il est assez ancien parmi nous ; c'est peut-être la raison pour laquelle il a passé de mode, & en même temps celle qui l'y fera revenir ; car il est très-bon pour garantir du froid à pied & à cheval.

Il se fait toujours, pour une taille ordinaire, dans quatre aunes de drap, communément de drap écarlate ; il dépassera le justaucorps de trois à quatre pouces. Pour le tracer, on ne redouble point le drap, on l'étend de toute sa largeur ; puis on prend deux centres *aa*, l'un d'un côté dans la seconde aune, l'autre de l'autre côté dans la troisième aune ; de chaque centre tracez un demi-cercle, ces deux demi-cercles dont le diametre sera d'environ une aune un quart, doivent se rencontrer au milieu de l'étoffe en *d* ; coupez autour de chaque centre un petit demi-cercle d'un grand quart de diametre pour l'ouverture du col ; *hh* seront les deux moitiés du collet ou rotonne : on prendra dans le déchet deux morceaux suffisants pour doubler par devant un espace vers le haut.

Le déchet, il est vrai, est considérable dans un drap de quatre tiers ; mais dans un drap d'une aune on ne pourroit éviter les coutures, attendu qu'il faudroit prendre des chanteaux pour terminer les demi-cercles.

La *Fig. PP, Pl. 3* représente un François enveloppé dans son manteau.

LE MANTEAU COURT D'ABBÉ.

Le Manteau court est une des marques distinctives des Abbés ; il se fait toujours en étoffe legere & étroite, d'environ une demi-aune, comme voile, étamine, &c. Il en faut quatre aunes & demie ; il doit dépasser la soutanelle d'environ deux pouces.

La *Fig. II* représente la trace des pieces du manteau court.

Commencez par prendre un centre *A*, duquel vous tracerez un demi-cercle avec la craie, dont le diametre soit une aune plus ou moins, suivant les tailles ; posez votre étoffe à un bout du demi-cercle, & l'étendez tout le long du diametre ; coupez-la en *a* & en *b* ; portez ce qui vous restera d'étoffe *AA* en *CC* ; accolez ce restant au premier lez *ab*, le dernier bout *x* dépassera les deux portions de cercle de la seconde coupe *dd*, suffisamment pour y trouver le chateau *e* & le contre-chateau *f*, qui doivent remplir le reste du demi-cercle marqué par une ligne ponctuée ; vous y trouverez aussi le collet *g* & sa doublure *h* ; tracez & coupez le petit demi-cercle d'un quart de diametre pour l'ouverture du col *A*.

La *Fig. H* de la Planche 4, représente un Abbé en manteau court.

LE MANTEAU LONG ECCLÉSIASTIQUE.

Ce Manteau, qui, comme le précédent, n'occupe que le dos, est affecté aux seuls Ecclésiastiques dans les Ordres ; il est très-long & traîne à terre ; il se fait toujours en étoffe étroite & légère, de demi-aune de large ; il en faut neuf aunes.

Le bureau du Tailleur est rarement assez grand pour pouvoir y tracer & tailler ce Manteau. On commencera à le tracer à la craie sur un plancher balayé & bien propre. La Planche 11, représente la trace du Manteau long.

Prenez un centre comme à tous les manteaux ci-dessus, & faites un demi-cercle avec de la craie, dont le diametre *aa* soit de trois aunes (la circonférence de ce demi-cercle est ponctuée dans la figure) ; ensuite au-delà, en dehors, vis-à-vis de son centre, avancez une ligne droite qui ait un tiers d'aune de long, (cette ligne est aussi ponctuée en *o*) ; vous partirez de son extrémité pour tracer la courbe *bbb*, qui doit venir joindre en mourant les deux bouts du diametre *aa* ; cet allongement formera la queue traînante ; tracez le petit demi-cercle pour l'ouverture du coi : cela fait, prenez vos neuf aunes d'étoffe, posez-en un bout *a* une extrémité du diametre *aa*, & l'étendez tout le long passant par le centre ; coupez votre étoffe en suivant les deux premières courbures ; prenez le surplus *A* de l'étoffe, portez-le en *A2* ; couchez ce second lez le long du premier ; coupez celui-ci en *B* ; portez cette seconde coupe en *B2* ; coupez en *C* ; portez en *C2* le reste de l'étoffe, il en dépassera une portion *M*, ou vous prendrez aisément de quoi faire un collet pareil au précédent.

LA CAMISOLE ou GILET.

La camisole, autrement gilet, se met ou sur la peau ou par dessus la chemise : sur la peau, elle ne se fait qu'en flanelle ; si elle se met sur la chemise, on la fait en toutes étoffes chaudes, & légères. Elle se construit avec ou sans manches, & se taille à-peu-près comme une veste de laquelle

on auroit supprimé les basques ; on taille le dos presque tout droit ; on ne la double point, on ajoute aux devants simplement deux bandes de la même étoffe, à cause des boutons & boutonnieres qui vont du haut en bas : on ne doit y mettre que des petits boutons plats.

CHAPITRE IX.

Tailler, traiter & monter l'Habit complet.

JUSTAUCORPS.

APRÈS avoir enseigné & démontré par Figures les traces des pièces de l'habit complet, suivies de celles des autres vêtements François compris dans ce Traité, on revient ici à son entière construction, qui sera suivie de quelques circonstances particulieres attachées à celle des susdits habillements.

Tailler un vêtement quelconque, c'est en couper toutes les pieces après les avoir tracées sur l'étoffe ; ensuite de quoi il s'agit de les traiter à l'aiguille.

Traiter, signifie coudre à tout vêtement ce qui doit nécessairement y être ajouté.

Monter l'habit, est coudre en place les devants aux derrieres, les manches, la plissure : cette dernière façon est la plus difficile à bien exécuter ; c'est pourquoi lorsque le Maître n'y sçauroit vaquer, il en charge le plus habile de ses Garçons.

Il a été déjà dit au Chapitre second, qui traite de l'idée générale de l'Art du Tailleur, que l'habit complet, qui est justaucorps, veste & culotte, est le vêtement le plus compliqué, c'est-à-dire, que tous les principes y sont renfermés ; c'est pourquoi on le prend ici pour exemple, afin de détailler ces regles, & de les expliquer le mieux qu'il sera possible.

Après que toutes les pieces du justaucorps, ainsi que celles de la veste & de la culotte, ont été tracées, commencez à tailler d'abord les derrieres, puis les devants, les manches, les chanteaux ; le surplus fera pour la ceinture de culotte, les pattes, & c.

Les pieces étant taillées, la premiere chose que vous devez faire est de fortifier par des droit-fils⁵ le haut des plis de côté, tant des devants que des derrieres, pour éviter qu'en travaillant ensuite l'habit, ces endroits, déjà entaillés par le ciseau, ne viennent à être déchirés ; vous y ajouterez donc, & y couserez à chacun un droit-fil que vous tournerez en fer à cheval renversé ; vous engagerez la partie du droit-fil qui s'attache au premier pli des devants dans la couture des pattes, quand on les attache pour couvrir l'ouverture des poches ci-après ; à l'égard du pli du derriere, vous le formerez tout de suite, & y ajouterez le cran.

PLANCHE 5 LE CRAN.

Le Cran CC, Pl. 5, est un petit morceau quarré pris dans les recoupes de l'étoffe du dessus (*Voyez les traces du Justaucorps ci-devant*), dont la destination est de remplir un vuide qui se fait naturellement entre le pli de derriere & son ouverture, lorsqu'on forme ce pli ; c'est afin de pouvoir le former, qu'on a donné en taillant le derriere un coup de ciseau *D* en travers de l'étoffe ; lorsqu'on la replie en dessous de *E* en *F*, ligne ponctuée *Fig. B*, on amene nécessairement le surplus de l'étoffe *E*, qu'on a laissée exprès pour remplir un intervalle *G*, entre le pli & l'ouverture de derriere, d'environ 4 pouces de large, parallèlement au dos apparent dudit pli *H* jusqu'en bas, & afin d'espacer juste ces deux paralleles, c'est-a-dire, celle du dos du pli avec la fente du derriere, on prend la bande de papier qui a servi de mesure ; on la tend du haut en bas, depuis *m*, passant près de *l* & finissant en *k*, toujours en ligne droite ; alors on enfonce son pli parallèle à ladite bande, le long de laquelle on coupe ensuite le bord de la fente du derriere : c'est entre ces deux distances, que l'on fera de chaque côté les boutonnières de derriere, qui ne fervent que d'accompagnement à ladite ouverture.

En faisant cette opération, c'est-à-dire, en poussant en dessous le pli, le haut de l'étoffe s'est incliné, ce qui a formé un vuide entre le coup de ciseau susdit & le haut de l'étoffe. Pour remplir l'intervalle entre le pli & la fente de derriere, il s'agit de boucher ce vuide avec une piece ; car il seroit mal qu'on apperçût en cet endroit apparent une couture en biais : pour y remédier on augmente le vuide, & on le rend quarré par un coup de ciseau parallèle au premier, observant de couper l'étoffe à la distance qu'on donnera par la suite d'une boutonniere à l'autre ; car chaque cote de l'ouverture du derriere doit avoir plusieurs boutonnieres : on ferme ensuite ce quarré vuide avec le cran C, & lorsqu'on sait les boutonnieres, on travaille la premiere autrement la plus haute sur la couture qui joint le cran avec le premier coup de ciseau, & la seconde sur celle qu'on a faite au-dessous : de cette façon les deux coutures sont cachées par les boutonnieres ; mais si l'habit est bordé, le Tailleur n'ayant point de boutonnieres à y construire, il doit faire en sorte qu'il n'y ait point de vuide quand il forme son pli ; c'est une adresse e sa part, au moyen de laquelle, en employant un peu plus d'étoffe, il supprime le cran, & n'a qu'une couture à faire qui est indispensable.

LES BOUTONNIERES.

Lorsque le cran sera posé, prenez celui des devants qui doit porter les boutonnieres, coupez un morceau de bougran⁶ qui puisse aller du haut en bas ; de ce devant, depuis l'épaulette, ou vous lui donnerez quatre doigts de large, taillez-le en élargissant de façon qu'il se trouve passer à deux doigts de l'emmenchure, depuis laquelle vous l'étrecirez en douceur jusques vers le lieu de la sept ou huitieme boutonniere, d'où il doit continuer jusqu'au bas un peu plus large que ne sera la longueur des boutonnieres que vous devez faire ; bâtissez-le en entier à l'envers de l'étoffe.

Espacez & marquez les boutonnieres. Pour cette opération, prenez une carte à jouer (elles ont communément deux pouces de large) ; posez-la sur sa largeur à un travers de doigt du bord & à deux doigts du haut du devant ; marquez sur l'étoffe un point de craie au bout de ses deux carnes ; ôtez la carte ; blanchissez un fil, en le frottant de craie, vous l'appuyerez sur l'un

des points blancs, & par une secousse que vous lui donnerez après l'avoir tendu, il marquera sur l'étoffe un trait blanc dont vous fixerez la longueur à l'autre bout par un coup de craie. Cette longueur qui désignera celle de la boutonniere, est communément entre deux pouces & deux pouces & demi pour le justaucorps, & un pouce & demi pour la veste ; continuez cette manœuvre, transportant toujours la carte en descendant jusqu'à environ deux doigts du bas.

Nota. Qu'il se fait des boutonnieres plus pressées que celles dont on vient de donner la mesure ; mais celle-ci est la plus usitée pour l'habit complet.

Quand toutes les boutonnieres seront ainsi marquées, vous les travaillerez en faisant d'abord deux points coulés, un de chaque côté de la trace de craie ; vous fendrez ensuite celles que vous destinez à être boutonnées en devant aux deux tiers de leur longueur : le reste de la construction est expliqué Chap. 6, & dessiné au bas de la Planche 5.

Nota. Que les boutonnieres de fil d'or & d'argent ne se fendent qu'après qu'elles font achevées.

Une boutonniere, pour être bien faite, doit être un peu relevée, saillante & égale par-tout. Pour la rendre telle, vous commencerez par repousser avec l'ongle les endroits que l'aiguille en cousant aura trop aplatis ; vous la releverez encore, s'il le faut, en la pressant entre vos dents ; mais alors on doit leur interposer un petit morceau de quelque étoffe de soie, de peur que les dents seules y fassent trop d'impression ; ensuite vous ferez chauffer modérément le carreau & la craquette, & posant la boutonniere à l'endroit le long d'une de ses rainures, vous ferez couler la pointe du carreau à l'envers le long de cette rainure. Cette derniere façon relevera les petites inflections, & corrigera les défauts des points qui se seroient dérangés. Enfin, & pour mettre la derniere main à cette opération, étendez le patira, posez dessus le devant, que vous venez de garnir de boutonnieres, l'envers de votre côté ; vous y passerez légèrement le carreau ; c'est une espece de repassage qui déchiffonnera votre étoffe sans aplatis les boutonnieres.

Quand tout ceci sera terminé, vous taillerez un second morceau de bougran pareil au haut du premier ; car celui-ci ne doit descendre qu'à la sept ou huitieme boutonniere ; vous le couserez au premier ; vous ajouterez

un droit-fil qui aille du haut en bas ; cousez le tout à surjet, prenant toujours le droit-fil tout le long des bords du bougran, observant de froncer le bord antérieur à l'endroit de la poitrine, pour faire prendre à l'habit le contour & arrondissement qu'il doit avoir en cet endroit.

Boutons.

Prenez votre autre devant, qui est le côté droit, auquel les boutons doivent être attachés ; placez les bougrans & le droit-fil comme à celui des boutonnieres ci-dessus ; puis joignez par un bâtis les deux devants ensemble, observant que chaque point du bâtis perce le devant du côté des boutons vis-à-vis de chaque boutonniere, afin que quand vous le couperez ensuite de place en place, il reste des bouts de fil qui vous indiquent le lieu des boutons.

Les Pattes.

Fendez l'ouverture des poches, dont vous avez ci-devant marqué la place avec de la craie suivant votre mesure ; marquez au-dessous de cette ouverture une ligne courbe *BB*, *Pl. 5, Fig. A* ; puis doublez les pattes, c'est-à-dire, cousez leur doublure : on suppose que vous y avez fait les boutonnieres au nombre de cinq à chacune *E*, *Pl. 5* ; attachez-les le long de leur ouverture, les y cousant d'abord à l'envers avec du fil à point devant, puis par l'endroit avec le point de rentrature ; posez la couture sur le passe-carreau, & pressez au carreau à l'envers. *Ancisez*, c'est le terme de l'art, c'est-à-dire, tailladez l'étoffe du dessus en petites lanieres paralleles, que vous arrêterez toutes à la ligne courbe dont on vient de parler, & ne la passant point ; pliez toutes ces lanieres en dedans sur l'envers.

Les Poches.

Prenez la poche ; elle se fait d'un morceau de toile forte coupée en quarré long, qui redoublé & cousu par les deux côtés devient un petit sac quarré ; prenez donc la toile qui doit faire la poche ; tailladez un de ses bouts en lanieres, pareilles à celles que vous venez de faire à l'étoffe du dessus en

portion de cercle ; prenez ensuite un morceau de doublure que vous couserez à l'autre bout de la poche d'une part, & d'autre part à la couture même de la patte, avec le point à rabattre. Les Tailleurs nomment ce morceau de doublure le *parement de poche* ; il ne s'agit plus que de coudre les deux côtés de votre poche pour la fermer ; ensuite vous ferez une bride aux deux côtés de chaque patte vers le haut.

Assembler les derrieres.

Après que les boutonnières ont été pressées au carreau, & l'ouverture des derrieres ayant eu ses plis, assemblez les deux derrieres, d'abord à l'envers avec du fil, a arriere-point, puis a l'endroit par-dessus l'arriere point avec le point de rentrature, c'est ce qui fait la couture du dos. On la commence par le bas, c'est-à-dire, au haut de l'ouverture de derriere, & on met un droit-fil en travers pour fortifier.

La Doublure.

Il s'agit maintenant de la doublure qui a dû être taillée piece à piece ; elle doit toujours être un peu plus ample que l'étoffe du dessus ; mettez-la en place, & la bâtissez à grands points ; mais avant de doubler les devants, attachez au bougran vis-à-vis le haut de la poitrine & vers les clavicules, un petit plastron d'ouate. Il se trouve presque toujours un enfoncement en cet endroit, ce plastron est destiné à le remplir : on se sert aussi de cet expédient aux endroits où les défauts de conformation l'exigent ; c'est ce que les Tailleurs nomment *la garniture* ; on y ajoute quelquefois du crin, Voy. le Chap. 7. On ne travaille à poser la doublure que lorsque les poches ont été attachées & les derrieres assemblés ; vous la replirez en dedans de deux doigts le long de l'ouverture de derriere ; faites un pareil repli au devant qui porte les boutonnières, depuis la patte jusqu'en bas, &. à celui des boutons du haut en bas ; vous ferez à tous ces replis un second bâti qui prenne le bougran & la doublure ; après quoi vous renverserez la doublure pour coudre, & la rabattrez sur le bord de l'étoffe avec de la soie.

Nota. Qu'on a mis pendant quelque tems de la toile de crin entre la doublure & la basque du justaucorps, pour la maintenir bien tendue, ce

qu'on nommoit *un panier* : quelques-uns veulent encore un demi-panier qui ne descend que jusqu'à la moitié de la basque. Comme la doublure aux manches & parements ne s'y met que quand ils sont prêts à la recevoir, on l'expliquera ci-dessous en parlant de ces pieces.

Monter.

Avant de coudre les derrieres aux devants, commencez par les attacher l'un à l'autre avec trois épingles que vous placerez aux endroits où vous avez pris ci-devant la mesure ; puis présentant votre mesure au droit de chaque épingle, vous examinerez si elle s'y trouve juste, pour replier le dessus de l'étoffe en cas de besoin ; car il est à supposer que vous en avez plutôt laissé de surplus que de l'avoir taillé trop juste. Toutes ces précautions prises, cousez depuis l'aisselle, autrement l'emmanchure, jusqu'à l'endroit où commencent les plis de côté ; cousez ensuite l'épaulete, puis le bord de col : ces coutures se travaillent comme celles du dos ; pressez-les au carreau.

Le bord de col.

On a déjà dit que le bord de col est une bande étroite d'un pouce ou environ, que l'on prend dans les recoupes de l'étoffe ; il faut la tailler assez longue pour qu'elle fasse le tour du haut du justaucorps, & en diminuant un peu par les deux bouts ; cousez un côté de ce bord de col au justaucorps avec le point lacé ; ployez-le ensuite par la moitié sur sa longueur, pour y renfermer un droit-fil ; cousez le tout avec le point-devant.

Formez tous vos plis de côté, tant des devants *A*, que des derrieres *B*, *Pl. 5*, quatre plis devant, deux plis & demi-pli derriere ; pour le devant, pliez d'abord 1, relevez 2, pliez 3, relevez 4 ; pour le derriere, pliez 1, relevez 2, pliez 3, ce dernier se trouvera recouvert par le 4 du devant ; arrêtez ensemble les dos des plis en haut & en bas, en bas avec un ou deux points, en haut avec plusieurs points d'un gros fil en double.

Les manches 1 parements

Formez vos manches, en joignant ensemble les deux quartiers de chacune par différents points de couture, la couture de devant à arriere-point, par-

dessus lequel sera fait le point de rentriture, & celle de dessous le bras à point lace ; cousez de la même manière les deux quartiers de parement ; joignez le parement à la manche par un surjet ; pressez les coutures au carreau à l'envers sur le passe-carreau que vous ferez entrer dans la manche.

Pour mettre la doublure aux manches après l'avoir cousue à part, elle a la figure d'un long sac ouvert par les deux bouts, la manche & le parement, comme il vient d'être dit, sont à l'envers ; on pose la doublure à plat sur la manche aux coutures de laquelle on la fauxfile, ce qui forme alors comme deux tuyaux l'un sur l'autre ; alors passant sa main les doigts étendus dans le conduit de la doublure, on les fort à l'autre bout ; & en saisissant le dessus de la manche & le tirant à soi dans le même temps qu'on le pousse de l'autre main, il s'étend par-dessus la doublure & la renferme.

Faites les boutonnières au parement au nombre de cinq ; attachez y autant de boutons ; bâtissez ensuite à grands points sa doublure à l'étoffe du dessus ; cousez chaque manche à son emmanchure à arrière-point, & par-dessus le point de rentriture ; pressez au carreau toutes ces coutures.

Il faut quatre douzaines de boutons pour un Justaucorps.

VESTE ET CULOTTE.

La Veste.

Comment on taille les Défauts, & comment on les finit.
--

Pour la Veste, on suit entièrement le procédé qui vient d'être expliqué pour le Justaucorps, avec cette différence qu'on ne met point aux devants de double bougran, que le seul qu'on met ne monte pas jusqu'à l'épaulette, & qu'il ne se fait pas de renflement sur la poitrine ; d'ailleurs on a de moins les parements & les plis, & en étoffe étroite les manches & le dos, qu'on nomme *les défauts*, qu'on remplit par une étoffe de moindre valeur. Voy. Chap. 8, au titre de *l'Habit complet en velours*, & c. Ces défauts se taillent & s'achevent comme au Justaucorps.

La Culotte.

Pour faire la Culotte, commencez par parementer, (Voy. *Art. de la Redingotte, ci-devant*,) les ouvertures d'en-bas, côté des boutonnieres *u*, c'est-à-dire, du côté des genoux, ainsi que le haut des poches en travers *I*, *Pl. 5, Fig. d*, dont l'ouverture doit couler tout le long de la ceinture ; faites tout de fuite les boutonnieres *x*, au nombre de cinq.

Assemblez & cousez les deux devants aux deux derrieres, tant en dedans, c'est-à-dire, entre les cuisses, qu'en dehors aux côtés : la couture des cotes commencera au dessus de l'ouverture du bas des cuisses, & cessera pour celle de la poche en long *y*, qui doit avoir sept pouces. La couture se fait, si c'est du drap, à point lacé ; mais aux étoffes de soie, vous ferez d'abord à l'envers un arriere-point, que vous rabattrez en dehors à point perdu. Faites de même la couture de l'entre-jambe, qui joint les deux derrieres, elle doit aussi laisser en haut par derriere une ouverture de trois pouces, à laquelle les deux bouts de la ceinture doivent se terminer, & une autre par devant, dont on parlera ci-dessous, attendu qu'on ne la réserve pas toujours.

Ajoutez un droit fil à chaque portion de la ceinture, par-dessus lequel vous en remploierez le bord supérieur ; cousez la ceinture à la culotte à point lacé & à rabattre par-dessus, & à mesure que vous en coudrez chaque moitié, vous ferez faire quelques plis au haut de la culotte, qui seront rabattus sur la ceinture ; si elle est de drap, vous presserez les coutures au carreau ; mais aux étoffes de soie, vous rabattrez la couture sur la ceinture à point devant, & vous n'y passerez pas le carreau.

A patte.

L'ouverture du devant d'une culotte a deux manieres de se fermer, l'une par une petite patte qu'on ajoute à gauche de l'ouverture, on lui fait deux boutonnieres, & elle se ferme par deux boutons ; l'autre maniere qui se nomme *un pont* ou *une bavaroise*, tient lieu de fermeture sans y ajouter de patte. La voici.

A pont.

En taillant la culotte, vous donnerez à chaque devant un coup de ciseau sur le devant de la cuisse du haut en bas, pour fendre cet endroit d'environ quatre pouces de long, & éloigné de trois pouces du milieu de la culotte, autrement de l'entre-jambe ; montez votre culotte à l'ordinaire ; mais en faisant la couture qui assemble les deux derrieres passant entre les cuisses, ne ménagez point d'ouverture par-devant, & cousez jusqu'en haut, ce qui vous donnera une piece de six pouces de large terminée par les deux coups de ciseau susdits, ayant la couture dont on vient de parier, à son milieu : cette piece tient toujours à la culotte par le bas des incisions, & c'est elle qui se nomme *le pont* : l'espace qu'elle abandonne forme un vuide qu'il faudra remplir par deux morceaux de votre étoffe, qui laisseront entre-eux une ouverture comme à la culotte ordinaire, à laquelle cependant vous n'ajouterez point de patte ; vous couserez ces deux morceaux a arriere-point, au cote de chaque devant que la piece du pont vient de quitter, cousez a l'envers a chaque cote de cette piece du pont, depuis l'endroit ou elle tient a la culotte jusqu'au haut, une petite patte pour fortifier ces côtés, & une petite ceinture en haut qui aille d'une patte à l'autre : on la nomme *la troisieme ceinture* ; cette troisième ceinture doit avoir une boutonnière en biais a chaque bout, & un bouton attaché à la vraie ceinture de part & d'autre pour fermer le pont.

Attachez la vraie ceinture, à la culotte comme ci-dessus, & c.

Les poches d'une culotte sont au nombre de quatre, & deux autres petites, qu'on nomme *goussets*. On peut faire ces poches & goussets de telle étoffe qu'on voudra ; mais elles se font plus communément de peau blanche de mouton, alors c'est les Peaussiers qui les vendent aux Tailleurs, en morceaux tous taillés sans être cousus & formés en poches.

Les poches s'attachent avant les boutons & la doublure,

On double les culottes de peau de mouton chamoisée, de futaine, de toile, & c. On taille la doublure piece à piece, & on la traite comme toutes les autres doublures ci-dessus, c'est-à-dire, qu'on suit le même procédé qu'à celle de l'habit.

Attachez les jarretieres & boucles au bas de la culotte en Z, attachez aussi un bout de jarretiere d'une part & une boucle de l'autre, par derriere, aux

deux moitiés de ceinture, pour serrer plus ou moins la culotte.

La culotte ordinaire a seize boutonnieres & autant de boutons ; savoir, deux boutons de justaucorps & deux boutonnieres à la ceinture par-devant, dix petits boutons de veste, cinq à chaque bas de culotte, deux à la patte de devant, deux aux poches en travers, un à chacune ; la culotte à pont a deux boutons & boutonnieres de plus, les boutonnieres sont à la troisième ceinture & les boutons à la vraie ceinture.

Quand les culottes sont taillées, on les donne communément à coudre & à achever à des femmes, que pour cette raison on appelle *Ouvrieres en culotte* ou *Culottieres*.

Il faut quatre douzaines de boutons de veste, pour veste & culotte : ces boutons sont ordinairement de moitié plus petits que ceux du justaucorps.

CHAPITRE X.

Des ornements & modes de l'Habit complet François.

ON est aussi bien couvert & préservé de l'air avec un habit simple & uni, qu'avec celui qui sera chamarré d'or & d'argent ; cependant plus ou moins d'ornement n'y sont pas inutiles lorsqu'ils fervent à distinguer les états & conditions. Le galon d'or & d'argent est celui qu'on employe le plus communément ; on le distribue de diverses manieres ; les plus ordinaires sont un simple bordé, ou bien un bordé & un galon, ce qu'on appelle à *la Bourgogne*.

Pour galonner un justaucorps, taille ordinaire, d'un simple bord plus ou moins large, mettant deux galons aux parements, il entre neuf aunes de galon ; pour la veste, cinq aunes : on ne met pas de galon à la culotte.

Pour galonner un justaucorps à la Bourgogne, c'est-à-dire, avec bordé & galon, il faut six aunes & demie de bordé & onze aunes de grand

galon ; pour la veste, trois aunes & demie de bordé & quatre aunes de grand galon ; & si on vouloit du galon sur toutes les coutures ou tailles du justaucorps, il faudra quatre aunes & demie de grand galon de plus. On met alors trois galons aux plis, savoir un le long du dos du dernier pli du devant, un au dernier pli du derriere ; c'est ce qui s'appelle *les quilles* ; le troisième est toujours un morceau du bordé qui se met au milieu le long du demi-pli, auquel on donne la forme d'une patte chantournée en long.

On ne parlera point ici de l'aunage des galons de livrée ; il n'y a aucune régie à cet égard, il se trouve des livrées toutes chargées de galon, d'autres qui n'ont qu'un simple borde, & c.

Les autres ornements inférieurs à ces premiers, sont les boutons d'argent, d'or, seuls ou avec les boutonnières de même, du galon en boutonnières, brandebourgs, boutonnières de tresse avec ou sans franges, boutons en olive, ganses, & c.

Les beaux habits sont les habits brodés, d'étoffe de soie, à fleurs d'or, d'argent, d'étoffe d'or, & c.

Il y a déjà long-temps qu'on n'a rien changé à l'essentiel de l'habit complet François ; les modes s'exercent seulement sur les accessoires, comme sur les boutons, les parements, les pattes, la taille, les plis, & c. Les boutons gros, petits, plats, élevés ; les parements ouverts, fermés, en bottes, en amadis, hauts, bas, amples, étroits ; les pattes en long, en travers, en biais, droites, contournées ; la taille haute, baffe ; les basques longues, courtes, plus ou moins de plis, & c. La mode d'attacher des jarretières à la culotte pour la serrer sous le genou, n'est pas ancienne, précédemment on rouloit les bas avec la culotte sur le genou.

CHAPITRE XI.

Quelques détails dans la monture des Vêtements, décrits au

Chapitre huitieme.

CE dernier Chapitre est destiné à donner quelques particularités qui se rencontrent dans la monture des vêtements, dont on a donné la coupe ci-devant au Chapitre huitieme, à la suite de celle de l'habit complet, attendu qu'il s'y rencontre diverses pratiques qui peuvent devenir utiles pour l'éclaircissement de cet Art, dans les cas où l'on en auroit besoin.

On n'a rien de particulier à observer à l'égard du Surtout, du Volant, de la Soutanelle, de la Fraque & du Veston ; ce sont des especes de Justaucorps.

La Redingotte a un collet comme le Surtout ; on plisse tout le derriere au bas de ce collet, en commençant les plis à un pouce du haut de l'épaulette de chaque côté ; & pour cacher ces plis, on coud par-dessus une rotonne, espece de collet large qui tombe sur le dos.

Les manches se font toujours en botte, chacune garnie de trois boutons & boutonnières ; on les double de toile. Les devants, jusqu'à la ceinture, se doublent avec une bande de la même étoffe ou autre plus ou moins large.

On ouvre des pattes en long aux côtés, prises dans les devants, avec trois boutons ; on y ajoute quelquefois des poches.

L'ouverture de derriere ne doit monter qu'à la moitié de celle du justaucorps.

Le Manteau se monte en cousant les deux moitiés d'un côté seulement ; cette couture sera celle du dos ; on la cesse pour laisser par derriere une ouverture pareille à celle du précédent.

On plisse le tour du col, & par-dessus on met comme à la Redingotte le collet ou rotonne : on ne met point de doublure au manteau ; mais on ajoute en dedans, tout le long du devant, une bande de la même étoffe.

On n'y met point de boutons, mais seulement une grosse agraffe pour le fermer en haut.

La Roquelaure. Elle se monte comme le manteau ; mais on y met quelques boutons en haut.

Le Manteau court d'Abbé. On le coud à l'envers à son collet sans le plisser, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'échancrure dudit collet ; alors on le plisse autour de cette échancrure ; on borde les deux côtés par-dehors avec un large ruban de soie noire qu'on retourne d'équerre par le bas, jusqu'à la plissure sans aller plus loin.

On ne double point ce manteau.

Pour le faire tenir dans sa place, on coud tout le long de l'échancrure du collet en dessous, une jarretiere qu'on boucle par-devant ; ou bien on coupe deux jarretieres pour se servir de la boutonniere de chacune ; on en coud les bouts coupés à l'échancrure de part & d'autre ; on place un bouton sur le haut de chaque épaulette de l'habit auquel on boutonne les demi-jarretieres.

Ce manteau & le suivant ne couvrent que le dos.

Le Manteau long d'Ecclésiastique se monte en tout comme le manteau court.

La Soutanne se monte comme le justaucorps, excepté qu'aux endroits où on met du bougran au justaucorps, on ne se sert que de treillis noir d'Allemagne, ou de toile noire.

On laisse en cousant les derrieres aux devants une ouverture de chaque côté, vers les hanches, de six pouces de long, au-dessus de laquelle on attache une ganse dont le bout supérieur s'arrête sous le bras vers l'aisselle ; cette ganse est destinée à soutenir un ruban de soie noire, large de quatre doigts, qui sert de ceinture, & dont les deux bouts tombent de côté jusqu'au bas de la Soutanne.

On la boutonne du haut en bas avec six douzaines de très-petits boutons.

La Robe de Palais se monte en commençant par joindre les devants aux derrieres, & afin qu'à l'épaulette le derriere se trouve égal au devant, on le plisse jusqu'à ce qu'il soit devenu de même largeur ; on attache ensuite une laniere de l'étoffe à l'envers du devant ; on retourne cette bande sous les plis cousus auxquels on la coud, & on la rabat ; on poursuit ensuite la jonction jusqu'en bas, laissant en chemin une ouverture vers la hanche pour passer la main ; on rabat cette couture.

La manche se traite à part ; elle est formée par trois largeurs de lez cousus ensemble ; on plisse les deux qui font le dehors ; le troisième qui est le dessous, ne se plisse pas. Pour faire cette espee de plissure dont les plis doivent être égaux, proprement arranges cote a côte, & profonds de deux lignes, on commence par coudre à l'envers, tout le long de ce qui sera plissé, une bande de gros drap noir ou des lanieres de l'étoffe même ; puis prenant trois fortes aiguilles, chacune enfilée d'un gros fil noir, on les enfoncera à distance égale l'une de l'autre au travers des plis à mesure qu'on les forme, faisant de tems en tems un noeud à chaque aiguillée ; on poursuit de cette maniere jusqu'au dernier pli, le accolant toujours l'un contre l'autre, ce qui fait une espee d'ornement à l'épaule ; on coud ensuite par l'envers cette manche à l'emmenchure ; puis on la rabat, on attache le bord de col.

Au bas de la robe, on fait un rempli en dedans, que l'on bâtit à point tiré ; puis on rabat cette bordure par-dessus ; on ôte le bâtis.

On coud dans la quarrure du derriere deux lisieres en travers, à quatre pouces l'une de l'autre ; chaque bout de celle d'en-haut s'attache sur la couture des manches près de celle des épaulettes ; & celle de dessous où les plis des manches finissent.

Il faut à la robe de Palais six douzaines de boutons très-petits comme à la Soutanne ci-dessus.

La Robe de chambre, celle qui est à *manches rapportées*, se traite & se monte comme la soutanne ; on lui met un colet avec un bouton & une boutonniere ; & lorsqu'on met des boutons par-devant, ils ne vont que jusqu'à la ceinture on ajoute aux manches un petit parement.

Celle qui est *en chemise* se monte comme la précédente : quant aux manches on y ajoute ce qu'il faut d'étoffe pour terminer, leurs lougueurs ; on la coud à point arriere ; on place les goussets.

LES CULOTTES DE PEAU

ON a dit dans l'Avant-Propos les raisons qui ont déterminé à ajouter ici la façon des Culottes de peau ; on y renvoye le Lecteur.

Le Tailleur des culottes de peau (qui est du corps des Boursiers), s'y prend à peu-près de la même maniere pour la taille, que celui d'habits d'homme. Les différences se trouvent 1^o. sur la matiere qu'il employe ; car il ne travaille que fur des peaux chamoisées de bouc, de chamois, de daim, d'ânon, de mouton, de cerf, d'élan, de renne, & c ; 2^o. à l'égard des coutures, dont il fait plusieurs à la façon du Cordonnier, avec la soie de sanglier, l'alêne & le tirepied : tous ses instruments, outre ceux qu'on vient de nommer, consistent en fil, aiguilles, dé à coudre, une buisse *A*, un petit maillet, & un lissoir *B*, *Pl. 12*.

Il prend la mesure comme le Tailleur ci-dessus.

Quand la peau est assez grande, il fait la culotte d'une feule peau, & de deux quand elles sont trop petites : on a pris ici pour exemple une peau entiere ; les meilleures sont de daim.

Prenez une peau entiere ; pliez-la du sens de sa longueur, non par la moitié, mais au tiers de sa largeur, la fleur en dehors ; pliez la encore en deux de l'autre sens, c'est-à-dire, sur sa largeur, pour vous en indiquer le milieu ; dépliez ce second pli sur la ligne duquel vous fendrez le dessus jusqu'au premier pli enlong, ce qui vous donnera une coupure d'environ six pouces ; prenez les deux bouts de toute la peau, & les amenez de votre côté, jusqu'à ce que le commencement de la fente susdite se soit ouvert de trois pouces, ce qui formera un vuide à angle aigu.

Taillez suivant votre mesure une des cuisses par dehors *I*, c'est-à-dire, du côté où la peau est séparée en deux, observant de laisser au bas de ladite cuisse une avance ou fausse patte *II*, longue de six pouces, pour l'usage qui sera expliqué ci-après ; on ne coupe rien au côté rendoublé *III* qui fait le dedans des cuisses : vous plierez ensuite une seconde fois par le milieu,

rapportant la cuisse taillée sur l'autre, afin de les couper égales ; remettez votre peau toute étendue ; ensuite pour fixer la hauteur du fond de la culotte, vous prendrez votre mesure en papier, sur laquelle ayant trouvé celle qui marque la ceinture, vous plierez le papier en deux depuis cette marque, & vous le porterez ainsi plié, d'une part, à la pointe de la fente du milieu, & de l'autre, sur la peau qui doit faire votre fond de culotte, où vous ferez une marque, par laquelle vous passerez en taillant & arrondissant ledit fond.

Figure C.

Cela fait, mettez-vous à couper toutes les pieces dans ce qui vous reste de peau, savoir, la ceinture de la culotte en deux morceaux *bb* ; les deux pattes des poches en travers de devant *dd* ; les deux petites pattes *ee* desdites poches ; les deux pattes des poches en long des côtés *ff*, & le soufflet *a*, comme aussi la patte de la fente du devant.

Les pieces qu'on vient de nommer sont celles qui entrent dans une culotte simplement ouverte du devant, qui se fermera avec une patte à deux ou trois boutonnieres, comme la plûpart des culottes ordinaires ; mais comme le grand mérite de celle-ci est de servir principalement aux personnes qui montent à cheval, à quoi elles sont très-commodes, il s'en fait beaucoup à pont ou à la Bavaroise, ce qui en augmente encore la commodité & même l'utilité.

Cette espece de culotte exige quelques pieces de plus que la précédente il s'agit de celles qui doivent faire le pont *mm* ; il se taille à la peau même de la culotte en devant, & y reste attaché. Pour cet effet, faites avec les ciseaux deux coupures descendantes, en fendant la peau par-devant, depuis le haut de chaque cuisse jusqu'à trois pouces de long, chaque fente éloignée du milieu de trois pouces ou environ, ce qui sera un morceau pendant en dehors de six à sept pouces de large, qui découvre un vuide qu'il faudra remplir par la suite. Les autres *pieces* qui doivent accompagner ce morceau sont, une ceinture *p* deux pattes *nn* au bout des fentes. Le triangle *l*, qu'on nomme *le coeur du pont*, qui remplit au-dessous du pont la premiere fente de la culotte qu'on a faite en a taillant ; les deux pieces *hh* qui remplissent

le vuide que le pont a laissé qui le nomment *les pieces du pont* : ainsi pour une culotte de peau à pont, il faut tailler seize pieces.

Toutes ces pieces étant coupées, il s'agit d'*apiécer*, c'est-à-dire, de coller avec de l'empois blanc des droit-fils, (*Voyez le Tailleur Chap. IX.*), sous le lieu des boutons & boutonnières des cuisses, & sous les ceintures de la culotte & du pont ; comme aussi de coller de la même façon des morceaux de peau aux enroits fossiles & minces, pour les raffermir, le tout en dedans : ces peaux seront cousues par la suite.

Faites les boutonnières ; ensuite vous pouvez enjoliver si vous voulez, c'est à dire, on vous le demande. *Enjoliver* n'est qu'un ornement de mode, qu'on joutoit ci-devant a ces culottes, plus qu'on ne fait à présent : voici ce que c'est ; on marque principalement sur les côtés extérieurs des cuisses, vers le bas quelques desseins de fleurs ou autres ornements, dont ensuite on remplit les traes par des rangées de points plats en fil blanc, cousues à fleur de peau

ne vous reste plus qu'à monter, c'est-à-dire, à assembler toutes les pieces des coutures tant simples que piquées : les coutures simples sont le point plat & l'arriere-point qui se font à l'aiguille avec le fil le res piquées sont doubles, & avec le fil de à la les coutu& foie de sanglier a la façon du Cordonnier, avec l'alêne de sanglier attachés aux deux bouts de chaque aiguillée, qui est de fil de Cologne, ciré avec cire blanche ; elles se travaillent sur la buisse A, arrêtée sur la cuisse gauche de l'ouvrier avec le tire-pied : la différence entre cette façon de coudre & celle du Cordonnier, est qu'à celle-ci, après que le trou de l'a-lêne est fait, on passe la soie droite la premiere, la gauche ensuite en-delà, & on tire droit sans observer aucun détour.

Voyez pour un plus grand éclaircissement l'Art du Cordonnier, où ces coutures sont décrites & très-détaillées : vous y connoîtrez aisément les différences de celles-ci aux siennes.

La Buisse A, est un morceau de bois d'un pied de long, d'un pouce de haut par un bout, & de deux pouces par l'autre, arrondi d'un bout à l'autre sur la face supérieure. L'Ouvrier la place le long de sa cuisse gauche, le

bout le plus bas de son côté, & l'arrête en place avec son tire-pied, ainsi que la peau qu'il veut coudre dessus.

Quand il a fait quelques coutures simples, la buisse lui sert a les applatir dessus à coups de son petit maillet.

Les coutures piquées forment un petit rebord releve des deux peaux qu'elles joignent ensemble ; pour unir ce rebord & le rendre bien égal partout, faites couler à plomb par-dessus le lissoir *B*, petit instrument de bois dur de quatre à cinq pouces de long, dans l'épaisseur d'un bout duquel est une petite fente ou rainure qui serre & égalise le haut du rebord.

Il y a des endroits dans la culotte où la couture piquée ne se fait qu'à fleur de peau ; entourez de coutures a point plat, en effleurant le cuir, tous les morceaux que vous avez ci-devant collés en dedans de la culotte ; joignez les côtés de cuisse par dehors, avec une couture piquée, prenant avec la couture le bas de la patte des poches en long ; doublez avec de la peau toutes les ceintures & pattes ; montez la ceinture de la culotte avec une couture piquée en dehors, plissant en même tems le haut du derriere de la culotte, & prenant dans la même couture le bas de la patte des poches en travers ; même couture piquée pour la ceinture du pont : ces deux pattes & le coeur du pont *l*. Les deux pièces du pont *nn*, sont les seules dont la couture piquée, qui les joint a la culotte par leurs côtés, se fait en dedans.

Les coutures piquées à fleur de peau, sont celles qui bordent le contour des pattes ; c'est une espece d'ornement.

Les pieces du pont *hh*, s'arrêtent en bas, au pont même en dedans, par une couture simple à fleur de peau : mêmes coutures pour les doublures & les droit-fils.

La fausse patte *II*, que vous avez réservée au bas des cuisses en taillant la culotte, sera garnie de cinq boutons ; vous en arrêterez le haut en dedans avec une simple couture, & vous borderez de peau le côté des boutonnières.

Les boutons de ces culottes sont de bois recouverts de peau. Attachez tous les boutons, poches & goussets, savoir, deux gros boutons au-devant de la ceinture ; deux autres moindres plus reculés, l'un à droite, l'autre à gauche, pour boutonner le pont ; cinq à chaque bas de cuisse ; deux aux poches en long, deux aux poches en quarré, & deux goussets, le tout de

peau ; faites quatre œillets à la ceinture par derriere, pour y passer une bande de peau, afin de serrer plus ou moins la culotte.

Aux peaux foibles, on ne pique que les côtés des cuisses ; & si la culotte est faite de deux peaux, on ne pique pareillement que la couture du fond qui joint les deux derrieres ensemble ; toutes les autres se font simples par dedans à point arriere.

Le Chamoiseur fournit les peaux en jaune de chamois ; lorsqu'on veut qu'elles ayent d'autres couleurs, c'est au Peaussier a qui il faut s'adresser. La couleur actuellement la plus usitée, principalement pour les culottes bourgeoises, c'est-à-dire pour imiter les culottes de drap, est le noir ; cette couleur se fait avec *une dissolution de bois d'Inde, & par-dessus de l'eau de rouille de fer*. Comme ces culottes, quand elles sont neuves, copient parfaitement le drap, on ne leur fait aucune couture piquée, de peur qu'elles ne paroissent être de peau.

En général, la culotte de peau est d'un excellent user, & quand la peau est bien choisie & bien conditionnée, on n'en voit, pour ainsi dire, pas la fin ; mais aucune n'est exempte, lorsqu'elle a été portée quelque tems, de s'engraisser & devenir glacée & luisante, ce qui lui donne un œil mal-propre, qui n'est pas supportable ; il s'agiroit de trouver le moyen de remédier à cet inconvénient, ce seroit un service à rendre au Public, & peut-être à soi-même.

LE TAILLEUR DE CORPS DE FEMMES ET ENFANTS.

ON nomme *Corps*, un vêtement qui se pose immédiatement par-dessus la chemise, & qui embrasse seulement le tronc, depuis les épaules jusqu'aux hanches ; c'est, pour ainsi dire, une cuirasse civile ; car il ne doit pas plier, mais cependant avoir assez de liant pour se prêter aux mouvements du corps qu'il renferme, sans altérer sa forme, & en même tems le soutenir & l'empêcher de contracter de mauvaises situations, principalement dans l'enfance, âge foible & délicat, dans lequel les ressorts ne sont pas encore parvenus au degré de force qu'ils auront par la suite : il s'applique encore à un objet aussi intéressant, celui de conserver la beauté de la taille des femmes, agrément qu'il joint à tous ceux qu'elles ont en partage.

Le Maître Tailleur, qui a choisi cette branche de son Art, se nomme *Tailleur de Corps de robe & Corsets* ; & quoique sa science soit moins étendue pour le travail, que celle du Tailleur pour homme, il a cependant plus d'instruments, & une manutention plus détaillée & plus savante, attendu que cet Art exige beaucoup de précaution, d'adresse & de précision.

MATÉRIAUX,

Baleine : ce qui se nomme ainsi, prenant le tout pour la partie, provient du plus énorme de tous les poissons connus, appelé *la grande Baleine* ; ce poisson se tient dans les mers du Nord, où on va le pêcher : les parties dont on se sert ici font des lames dures, & cependant flexibles, attachées par des pellicules, l'une à côté de l'autre, le long des côtés de la mâchoire supérieure, qui pendent vers l'inférieure lorsque la baleine ouvre sa bouche, & qui se replient comme un éventail dans un canal creusé vers les bords de la mâchoire inférieure lorsqu'elle la ferme.

Bougran ou *Treillis* : toile de chanvre gommée & calendrée. On prend communément, pour faire le bougran, de vieille toile de draps ou voiles ; quelquefois on en emploie de neuve ; c'est pourquoi il n'a aucune largeur déterminée, & il est plus gros ou plus fin suivant les toiles dont on s'est servi.

Canevas, est une toile forte, écrue de trois quarts de large.

Toile jaune de Cholet en Anjou : elle est de lin & de deux tiers de large.

Toile de Lyon blanche : elle se fabrique à Laval dans le Maine ; elle a trois quarts de large.

Lacet de tresse de Soie.

Lacet a la Duchesse : espece de galon fil & soie d'un demi-pouce de large.

INSTRUMENTS.

Planche 6

Ciseaux Tailleur.	de	Couteau à baleine <i>g.</i>	Poussoir <i>f.</i>
Dé à coudre.		Poinçon <i>h.</i>	Marquoir <i>e.</i>
Aiguilles.		Regle de bois.	Carreau Tailleur, de

Le couteau à baleine est destiné à fendre la baleine, & à la réduire à la longueur & épaisseur nécessaire.

Le poinçon perce les trous pour les œillets.

La regle de bois sert à conduire le marquoir pour tirer les lignes droites qui indiquent les coutures.

Le poussoir sert à faire entrer la baleine entre deux coutures.

Nota. Que le poussoir & le marquoir sont souvent pris dans le même corps d'outil ; il ne s'agit que de fendre le haut du marquoir en deux pointes pour en faire un poussoir.

Des différents Ouvrages du Tailleur de Corps.

Indépendamment de toutes les especes de corps & corsets, dont on va faire l'énumération, le Tailleur de corps fait aussi plusieurs vêtements qui y ont rapport ; il construit donc tous corps couverts, pleins & à demi-baleine, corps & corsets de toile ou de bazin sans baleine, des camisoles de nuit, des bas de robe de cour, de fausses robes pour les filles, des jaquettes pour les garçons, enfin tous les habillements d'enfants de fantaisie, comme habit de Hussard, de Matelot, & c.

Du Corps en général.

Il paroît par les anciens vitraux & autres figures, que l'on n'a commencé à porter des corps en France, que vers le quatorzieme siècle, ce qui pourroit bien être l'époque de leur invention.

Planche 12.

On faisoit ci-devant les corps de dix pièces, en comptant les épaulettes pour deux pièces ; mais maintenant toute espece de corps ne se compose que de six pieces, en comptant de même les épaulettes ; ces six pieces sont deux devants *AA*, N^o. 4, deux derrieres *BB*, & les deux épaulettes *CC*, & *h*, N^o. 1, où on voit leurs coupes de *h* en *e*.

Il faut pour un corps, taille ordinaire, une aune de canevas, trois quarts de toile jaune, demi-aune de bougran, autant de doublure qui est toile de Lyon ou futaine, demi-livre de baleine, une aune & demie de petit lacet, & neuf à dix aunes de lacet a la Duchesse, quand le corps est ouvert. Un corps est donc compose de canevas ou de toile jaune, qui font le dessus, du bougran dessous, de la baleine entre deux, & enfin de la toile de Lyon ou futaine : on recouvre le dessus de telle étoffe qu'on veut ; il s'en fait auxquels la toile jaune, dont on se sert alors, ne se recouvre point.

Il se fait de deux especes de corps, le corps fermé & le corps ouvert : le corps fermé est celui dont les deux devants tiennent ensemble ; aux corps ouverts, ils sont séparés : aux corps fermés, on ne met qu'un busc en dedans ; on met aux corps ouverts, deux buscs, un a chaque devant.

Le corps couvert, c'est-à-dire, celui qu'on recouvre de quelque étoffe, peut être fermé ou ouvert, plein ou à demi-baleine ; il en est de même du corps piqué, qui est celui qu'on ne recouvre d'aucune étoffe, & dont la toile jaune fait le dessus ; alors toutes les piquures ou coutures qui enferment les baleines, sont apparentes, au lieu qu'elles sont cachées au corps couvert.

Les basques d'un corps sont de grandes entailles que l'on fait aux bas des derrieres, pour la liberté des hanches.

N^o. 2, *eee*, les différentes directions des baleines qui s'observent dans un corps.

Le N^o. 3, est un corps à demi-baleine, autrement, *corset baleiné*.

Le N^o 4, est un corps vu en entier par l'envers.

La description qu'on va donner d'un corps couvert & ensuite d'un corps piqué, convient à tous les autres, de quelque espece qu'ils soient, quoique de formes différentes.

LE TRAVAIL.

Prendre la Mesure.

La mesure se prend avec une bande de papier à laquelle on fait des hoches, comme il est dit du Tailleur d'habits ci-devant : on a marqué ici chaque mesure par des lignes doubles, *Pl. 12*, N^o. 1.

aa, Mesure depuis le milieu du dos jusqu'au coin de l'emmanchure.

b, La quarrure du devant, depuis le haut du corps par-devant jusques contre le bras.

cc, La largeur depuis le milieu du haut du devant, jusqu'au milieu du haut du dos.

dd, La largeur du bas de la taille.

ee, La longueur de la taille, depuis le haut du dos jusques fur la hanche.

ff, La longueur du devant.

Le Corps couvert.

Le Tailleur doit avoir nombre de modeles ou patrons de papier, pris fur différentes grosseurs & grandeurs, pour le guider dans son travail.

Choisissez dans vos patrons celui qui approche le plus de votre mesure ; prenez suffisamment de bougran pour les pieces que vous allez construire ; mouillez-le légèrement en secouant dessus vos doigts, que vous aurez trempés dans l'eau ; pliez-le en double ; passez-y le carreau chaud, dont l'effet sera d'unir & de coller les doubles ensemble ; posez votre patron dessus ; passez encore légèrement le carreau, & le papier se colera de même sur le bougran ; portez votre mesure sur le tout, comme si vous la preniez une seconde fois ; & tracez en la suivant par-tout avec de la craie.

Vous taillerez ensuite le corps, observant de le couper de deux doigts plus étroit par en bas que la mesure, parce que vous mettrez par la fuite un gousset *c*, N^o. 2, ou élargissure aux hanches, afin de leur donner du jeu, & empêcher que le corps ne blesse en cet endroit : cette élargissure regagnera ce que vous avez retranché sur la mesure, & elle est d'autant plus nécessaire, que les hanches des femmes sont presque toujours plus grosses que celles des hommes.

Toutes les pieces de votre corps préparées, comme il vient d'être dit, décollez-les, ce qui se fait facilement, & fauxfilez chacune sur son canevas ; après quoi vous prendrez votre regle & le marquoir pour tracer à toutes les pieces sur le bougran, des lignes en long, distantes l'une de l'autre, pour un corps plein de baleines, d'environ un quart de pouce, suivant les différentes directions que vous voyez, *aa*, N^o. 3, & *ee* N^o. 2.

Il s'agit maintenant de piquer toutes ces pieces, c'est-à-dire, de faire une couture, traversant assez dru le long de chaque trace ; c'est ordinairement l'ouvrage des femmes, qui les cousent à arriere-point : par cette maniere tous les intervalles, entre chaque deux coutures, deviennent les gânes des baleines, dont on garnira le corps.

Ces baleines doivent être travaillées, ajustées & prêtes à embaleiner le corps : pour cet effet, prenez le couteau à baleines, avec lequel vous les taillerez en long & en large, & les amincirez plus ou moins, selon qu'il conviendra pour les places que vous leur destinez, observant qu'elles soient bien égales de force dans les pieces correspondantes, soit du devant ou du derriere, de peur que le corps ne se laisse aller de travers ; que vos baleines soient beaucoup plus fortes & épaisses sur les reins que sur les côtés,

comme aussi plus fortes au milieu du devant, en amincissant dans le haut devant & derriere.

Toutes vos baleines préparées, vous embaleinerez votre corps, faisant entrer chacune entre deux rangs de piquage, la poussant d'abord avec votre main tant qu'il vous sera possible, & ensuite vous servant du poussoir, pour achever de l'enfoncer jusqu'au bout ; vous commencerez par les fortes & épaisses, ensuite les minces & foibles, insensiblement vous parviendrez à remplir chaque piece.

Lorsque toutes les pieces du corps seront embaleinées, vous remployerez à chacune le canevas sur le bougran, & vous l'y couserez bien ferme, glissant pour cet effet, votre aiguille entre le bougran & les baleines ; après quoi vous couserez les deux devants ensemble ; vous les retournerez tout de fuite à l'envers N^o. 4, pour placer & coudre en haut une baleine en travers, plus forte au bout qu'au milieu, a a N^o. & 5, & aa, depuis le bras jusqu'au devant d'un bras jusqu'au devant de l'autre.

Posez la bande d'œillets à chaque derriere B N^o. 2, (cette bande d'œillets est une baleine plus forte que les autres) observant de laisser entre cette baleine & les autres, un espace suffisant pour y percer les œillets g avec le poinçon.

Assemblez le corps en joignant les derrieres B aux devants AN^o. 2 ; attachez les épaulettes a, & les goussets c ; percez les œillets g.

Repassez par l'envers, avec le carreau chaud, tout le corps, tant pour le rendre uni, que pour parvenir, les baleines étant chaudes, à lui donner la forme & la rondeur qu'il doit avoir.

Essaier le Corps.

Le Corps étant dans l'état où on vient de le laisser, le Tailleur doit l'essayer sur la personne pour laquelle il le construit ; car de cet essai dépend la réussite de l'ouvrage : en conséquence il le met en place ; alors il doit examiner avec une attention scrupuleuse toutes les parties de son corps, & voir l'effet qu'elles font, pour se mettre en état de remédier aux défauts dont il s'appercvra ; il doit de plus interroger, & demander si on ne

se sent pas gênée, faire bien expliquer en quel endroit, marquer avec de la craie où il y a quelque chose à faire, marquer aussi le lieu des palerons ou épaules, se trouvant des personnes qui les ont placés plus haut que d'autres : il fait cette observation de la hauteur des épaules, pour pouvoir après l'essai y remédier, c'est-à-dire, renforcer cet endroit s'il le juge nécessaire ; il doit encore observer, sur-tout, si son corps est assez large, & enfin s'il a toute la grâce qu'il peut avoir.

Ajuster le Corps.

Planche 12.

Lorsque le corps est essayé, marquez les épaulettes, avant de les détacher du devant, pour pouvoir, lorsqu'il sera fini, les rattacher aux mêmes places.

Désassemblez le corps par les côtés, pour vous mettre tout de suite à corriger les défauts que vous avez remarqués.

Comme les goussets N^o. 2, n'avoient point de baleines lors de l'essai, vous y en mettrez ; si le dessous des bras *b* est trop haut, vous le rognerez ; vous en ferez autant, s'il le faut, par-devant ou par-derriere. Cette opération est ce que les Tailleurs appellent *donner le coup de ciseau*. Coupez un peu de la longueur des baleines par en haut, pour pouvoir les arrêter, afin qu'elles ne percent pas ; vous mettrez aussi des bouts de baleines dans toutes les basques, *f* & N^o. 3 *b*.

Dresser le Corps.

Dressez le corps N^o. 4 par l'envers, c'est-à-dire, cousez à demeure, à point croise (ce point est expliqué dans l'Art de la Couturiere ci-après) la baleine que vous avez attachée avant l'essai ; mettez-en une seconde *a* N^o. 5 ; au même endroit, si vous le jugez à propos, mettez-en encore une ou deux *bb*, qui aillent jusques sous les bras, & au-dessous une ou deux *c*, qui soient courtes, pour soutenir le milieu ; on les voit toutes en entier N^o. 4 ; mettez des droits-fils aux endroits qui fatiguent davantage, comme en *d*, N^o.

5, afin que le corps ne se déforme pas ; bordez le haut du devant avec une petite bande de bougran fin.

Coupez en biais une bande de toile *eee*, N^o. 5, que vous couserez tout autour des hanches, au-dessus des basques marquées *h*, pour marquer ce qui s'appelle *le défaut du Corps*, & le fortifier. Cette toile doit être taillée de façon que son fil ne soit en biais que sur le haut des hanches, à l'endroit où se trouve chaque gouffet *c* N^o. 2, afin de pouvoir prêter, & leur laisser du jeu ; mais sur le evant, elle doit être a droit-fil, pour empêcher que le corps ne se lâche en cette partie.

Remplissez de papier l'espace en long, où les œillets étoient percés lors de l'essai, pour la rendre ferme ; vous percerez ensuite les œillets au travers du papier ; cousez une ou deux baleines de travers *ff*, N^o. 5, qui aillent de l'épaulette aux palerons ; vous les placerez de maniere qu'elles puissent servir à les contenir & les applatir le plus qu'il sera possible ; égalisez les creux entre toutes les baleines de travers, dont on a parlé, avec du papier, ou pour plus de solidité avec du bougran, observant de le bien étager, afin que l'épaisseur se perde insensiblement ; garnissez de même un espace *gggg*, N^o. 5 le long de la bane d'œillets, & vous couvrirez cette garniture d'un morceau de bougran que vous couserez bien ferme, passant dans toutes les lignes entre les baleines ; passez ensuite des points de fil autour du haut des derrieres, pour en serrer & affermir tous les bords.

Mouillez l'envers de vos pieces, pour les repasser avec le carreau bien chaud, ande bien égaliser tout l'ouvrage, prenant garde de brûler la baleine. Cette manœuvre, si elle est bien conduite, donnera à chaque piece la forme & la tournure qu'elle doit avoir.

Assembler & terminer le Corps.

Taillez l'étoffe qui doit faire la couverture du corps, soit toile ou autre étoffe ; aemblez & cousez à demeure toutes les pieces ; achevez les œillets du erriere ; cotisez à l'envers au milieu du devant une bande de toile du haut en bas , pour y placer le busc ; elle se nomme *la poche du busc* ; & par la même couture, vous pincerez le bas du corps pour lui donner de la grâce : quand vous couserez les devants aux derrieres, prenez les bouts des droit-

fil des hanches dans la couture ; posez & cousez la couverture du dessus ; coupez & mettez la doublure ; attachez les épaulettes.

Mettez deux agraffes par-devant, & autant par-derriere, qui serviront à busquer les jupons, cest-à-dire, à les tenir plus bas par-devant & par-derriere, que sur les côtés, afin de bien marquer la taille ; mettez aussi des aiguillettes ou cordons sur les côtés, pour y attacher le jupon ; posez le busc en sa place, & le corps est achevé.

Le Corps ouvert.

La description qu'on vient de donner, est celle d'un corps ferme par-devant, soit plein, soit à demi-baleine. Le corps ouvert par le devant se construit de la même maniere, excepté qu'au lieu de coudre les deux devants ensemble, on met à chacun sa bande d'œillets N^o. 3, un rang d'œillets & un busc : les deux rangs d'œillets fervent à lacer les deux devants ensemble, avec une ganse ou avec un lacet à la Duchesse, *Pl. 14, aa* N^o. 12.

Le Corps piqué.

Le corps piqué plein, N^o. 2, ou à demi-baleine, N^o. 3, comme tous les autres ci-dessus, se travaille à peu-près comme le corps couvert. Ces deux sortes de corps se piquent, il est vrai, de la même façon ; mais au corps couvert les piquures ne sont pas visibles, attendu que le canevas les couvre en premier, & l'étoffe de la couverture ensuite ; au lieu qu'au corps piqué, la piquure n'est pas recouverte, ce qui exige quelque différence dans la façon ; car à la place du canevas, qui au corps couvert sert de premiere couverture, on ne taille à celui-ci que la toile jaune qui doit seule le couvrir, & on la bâtit sur le bougran, observant de mettre un fort papier blanc entre deux, pour empêcher que la baleine, qui est noire, ne paroisse & ne se distingue au travers de l'étoffe du dessus, sur laquelle après avoir marqué les lignes des coutures, on les pique à point-arriere, comme à l'ordinaire, mais cependant le plus proprement & également qu'on peut. Il faut aussi, avant d'embaleiner, ratisser les baleines plus rondes, afin

que leurs carnes ne coupent pas le dessus, & en même temps que tout l'ouvrage paroisse plus propre & plus fini.

On borde avec un ruban de soie tout le haut & le bas du corps ; à l'égard du procédé, on suit exactement pour le reste, celui qui est détaillé ci-dessus pour le corps couvert, on l'essaye, on l'ajuste, & c.

Les différents Corps en usage.

Après avoir expliqué ci-dessus la fabrique des Corps & Corsets, ou à demi-baleines, il ne reste plus, à cet égard, qu'à exposer toutes les especes qui sont actuellement usitées. La simple inspection, jointe à l'explication des petites diffés'y trouvent, suffira pour les connoître ; c'est pourquoi on renvoyé le Lecteur à la Planche 13 ; tous les corps qui y sont tracés, sont vus de profil, c'est-à-dire, par le côté.

N^o. VI, est un corps ouvert par les côtés, pour les femmes enceintes : ce corps n'a de différence, qu'en ce que le devant n'est joint au derriere que par un lacet qui passe dans deux rangs d'œillets *ab* ; la femme peut, par ce moyen, lâcher son corps par les côtés lorsqu'elle s'y trouve trop serrée : on ne coud qu'un petit espace sous l'aisselle, de peur que le corps ne se déränge & ne le mette de travers,

N^o. VII, est un corps pour les Dames qui montent à cheval, soit pour chasser ou autrement : il differe des autres en ce que le bas du devant est sans grandes basques, & arrondi depuis les petites basques jusqu'à la pointe en *A*, de peur que le bas du corps ne les gêne, attendu qu'elles sont naturellement pliées en avant sur leur selle ; de plus, le devant est ordinairement lacé *B* jusques vers le tiers *C* : on le fait très-mince de baleines.

N^o. VIII, est un corps de Cour ou de grand habit, qui ne sert qu'aux Dames de la Cour lorsqu'elles vont chez le Roi, chez la Reine, & c. On y remarquera que l'épaulette est couchée & dirigée en avant, parce que ce corps découvre les épaules ; il est toujours accompagné d'un bas de robe particulier, dont il sera fait mention ci-dessous. Cet habillement qui est

assez ancien, s'est toujours conservé à la Cour. On voit *Pl. 2, Fig. Z*, une Dame vêtue avec cet habit.

N^o. IX, est un corps de fille : il est pointu & sans grandes basques par-devant.

N^o. X, est un corps de garçon : il est arrondi par le bas du devant, & n'a point de basques de côté.

N^o. XI, est un corps de garçon a sa premiere culotte : il se lace par-devant. L'épaulette est au devant, au contraire de toutes les autres ; il y a à la hanche une petite basque a, avec une boutonnière qui va rendre à un bouton, attaché à la ceinture de la culotte pour la soutenir.

Dans la *Pl. 3, Fig. A*, est représentée une femme vue par-devant, avec un corps lacé d'un lacet a la Duchesse ; & *Fig. B*, une femme vue par-derriere, ayant son corps lacé du lacet ordinaire.

Le Corps à l'Angloise est ferme du bas a cinq pouces ; puis ouvert jusqu'en haut, & lace d'un petit lacet ou cordon insensiblement jusqu'à un pouce d'ouverture en haut, arrêté par une mince baleine en travers, recouverte derriere la fin du petit lacet.

Autres parties d'Habillement.

ON a dit au commencement, en parlant des divers ouvrages du Tailleur de Corps, qu'il lui étoit attribué de faire encore quelques pieces de vêtements qu'on a nommées dans la Liste qu'on en a donnée : on va les détailler ici, avec les éclaircissements nécessaires à leurs constructions ; ils sont représentés *Pl. 14*,

Planche 14.

N^o. 17, bas de robe de Cour.

Elle se fait en étoffe étroite ; sa longueur, taille ordinaire, est de deux aunes & demie, & sa largeur de six lez, d'une étoffe de sept sixiemes : on commence par coudre tous les lez ensemble ; on plie ensuite le tout en deux sur sa longueur, & on coupe en biais, comme on voit depuis 1 jusqu'à 3.

On ne double point le bas de robe, à moins qu'il ne soit en étoffe brochée, parce qu'alors on est obligé de cacher l'envers.

On plisse tout le haut depuis 1 jusqu'à 2 : tous ces plis rassemblés forment une portion de cercle ; sur chaque moitié, on borde tous les plis, & on y coud quatre ou cinq agraffes de distance en distance de chaque côté, ce qui fait une dizaine d'agraffes, qui doivent s'accrocher a de la gance, qu'on aura cousue au bas du corps ; on place deux boutons au second lez de chaque cote, à quelque distance l'un de l'autre, & une gance derriere chacun, a l'envers de l'étoffe ; on accompagne le bout de cette gance d'un gland, & lorsqu'on la boutonne, elle relève la portion d'étoffe qu'elle embrasse ; la queue est traînante. *Voyez Planche 2, Fig. Z.*

N^o. 13, *Corset blanc* sans baleine, & à deux buscs.

Il se fait communément de bazin ou de toile ; on le double toujours : *M*, les devants ; *N*, les derrieres ; *O*, les manches.

Pour le faire, après avoir coupé un modele en papier, juste aux mesures prises sur la personne, coupez la toile ou futaine qui doit servir de doublure, appliquez votre modele dessus, & l'y bâtissez, & remployez exactement ladite doublure juste à votre modele ; bâtissez aussi les remplis, de peur qu'ils ne se défassent ; ensuite vous assemblerez toutes les pieces de votre corset, & vous irez l'essayer fur la personne, comme on fait pour les corps, afin de rectifier ensuite les défauts, s'il y en a : cela fait, coupez des bandes de toile a droit-fil, que vous bâtirez sur la doublure en travers, après quoi vous les couserez très-drus ; ces droits-fils empêchent que le corset ne se déforme : ensuite, taillez le bazin ou la toile qui doit faire le dessus ; vous la bâtirez, le plus uniment qu'il sera possible, sur la doublure ; vous en remployerez les bords exactement à légal de la doublure ; vous les couserez ensemble ; puis vous passerez un second point tout autour, pour affermir l'ouvrage.

Il se fait des corsets fermés par derriere ; à d'autres on y fait des œillets, & par devant on y fait des boutonnières ou des œillets, ou bien, on y coud des rubans ; quant aux manches, ou on les coud, ou bien on y fait des œillets, tant aux manches, qu'à l'épaulette ; tous ces œillets, tant du devant que du derriere, sont marqués *aaaaa* : on passe sur les côtés une aiguillette

c, qui sert à attacher les jupons, & en *b* une agraffe de chaque côté pour le même usage ; on met un busc à chaque devant ; pour cet effet, on coud au bord des devants du corset en dedans un ruban de fil par ces deux bords ; c'est ce qu'on nomme *la poche du busc*, au bas de laquelle on laisse une petite ouverture, par laquelle on le fait entrer.

N^o. 14. *Camisole*.

Elle se fait des mêmes étoffes que le corset ci-dessus, & se double de même : *P*, les devants ; *Q*, les derrieres ; *R*, les manches.

Les Camisoles se font comme les corsets ; toute la différence consiste en ce que ne servant ordinairement que pour la nuit, elles doivent être plus larges & plus aisées ; on les ferme communément par-derriere, & elles se nouent par devant avec des rubans de fil ou de soie.

Pour un *Corset* ou une *Camisole*, taille moyenne, il faut une aune & demie de bazin étroit, ou la moitié de bazin d'Orléans, c'est-à-dire trois quarts, les manches comprises.

N^o. 15, *fausse Robe pour les filles*.

Elle se fait dans la largeur de sept lez, étoffe étroite ; on la fend par le milieu du derriere, au haut jusqu'en *a*, & par le côté pour fouiller dans les poches jusqu'en *b* ; on la plisse comme le bas de robe de Cour, N^o. 17, & on la coud autour du bas du corps.

N^o. 16, *Jaquette ou Fourreau pour les garçons*.

Il faut dix lez d'étoffe étroite pour faire une jaquette ou fourreau d'enfant ; on les assemble à part, deux pour chaque devant, & trois pour chaque derriere ; chacune de ces pieces se taille comme on voit dans les *Fig.* dudit N^o. *a* est un devant ; *b* un derriere ; les lignes ponctuées sont les lez. Il ne s'agit plus que de plisser & monter la jaquette sur le corps exprimé *Pl.* 12 N^o. 10 ; pour cet effet, cousez le premier pli du devant, qui doit occuper en haut toute la largeur du haut de la gorge, & être conduit en biais jusqu'à un pouce & demi de la pointe du corps ; continuez à coudre trois autres plis égaux & paralleles entre-eux : vous cesserez de coudre tous ces plis où le bas du corps cesse, & vous les laisserez vagues de-là au bas de la jaquette ; vous arrêterez ensemble sur la hanche deux plis, que vous

laissez également vagues jusqu'en bas ; vous ferez de même un large pli au derriere, sa plus grande largeur sera à l'épaulette ; vous cesserez de le coudre au haut de la basque de derriere ; puis vous ferez trois autres plis sur le corps, pareils aux précédents, observant les mêmes circonstances ; plus deux plis vagues de la hanche en bas ; le large pli de derriere couvrira par son bord postérieur les œillets du corps du haut en bas.

Vous couvrirez l'épaulette d'un morceau d'étoffe ; vous couserez les derrieres aux devants de chaque côté, laissant aux hanches une ouverture pour la poche, entre les quatre plis d'en-bas ; vous couserez aussi le bas des deux derrieres ensemble.

Pour ornement on galonne le grand pli du devant du haut en bas, tant sur se pli même que sur tout le devant, à compartiments de galons ; on borde le grand pli du dos tout autour jusqu'en bas ; on galonne de même les coutures des côtés, tout le bas de la jaquette, & tout le tour de la gorge ; on coud les manches caux épaulettes.

L'ART DE LA COUTURIERE

AVANT l'année 1675, comme il a été dit dans l'Avant-Propos, les Tailleurs faisoient généralement tous habits d'hommes & de femmes ; mais dans cette année Louis XIV jugea à propos de donner à des femmes, le droit d'habiller leur sexe ; & depuis ce temps, les Tailleurs ne s'en mêlent plus. Il créa donc un Corps de Maîtrise, sous le titre de *Maîtresses Couturieres* ; il leur donna des Statuts, qui sont en petit nombre : par ces Statuts, elles peuvent faire Robes-de-chambres (de femmes), Jupes, Justaucorps, (c'est ce qu'on nomme à présent *Jusie*), Hongrelines, (on n'en fait plus), Camisoles, Corps de jupes & autres ouvrages pour femmes, filles & enfants de l'un & de l'autre sexe, jusqu'à l'âge de huit ans : & ne pourront faire aucun habit d'homme, ni bas de robe & corps de robe.

Nota. Les Tailleurs de Corps, ci-devant, ont seuls le droit de faire les Corps & bas de robe, & ils partagent avec les Couturieres celui d'habiller les enfants jusqu'à huit ans.

La Couturiere n'a aucun instrument particulier. Un dez, des aiguilles, du fil, de la soie, des ciseaux, & un fer à repasser, leur suffisent pour opérer.

La Mesure.

La Mesure se prend avec des bandes de papier, comme par les Tailleurs, en y faisant des hoches ; la suivante est celle de la robe & du jupon, qui est l'essentiel de la Couturière, comme l'habit complet l'est du Tailleur d'habits.

Planche 14.

a, Largeur d'une agraffe à l'autre.

i, Dos.

b, Colet.

l, Grosseur du bas.

<i>c</i> , Plis.	<i>m</i> , Devant du jupon,
<i>d</i> , Remonture & entournure ⁷ .	<i>n</i> , Derriere du jupon.
<i>e</i> , Devant.	<i>o</i> , Côté du jupon.
<i>f</i> , Taille.	<i>p</i> , Biais de la robe ⁸ .
<i>g</i> , Compere (si on en veut un).	<i>q</i> , Derriere sans la queue ⁹ .
<i>h</i> , Manche.	<i>r</i> , Devant jusqu'à terre.

Aunage de la Robe & Jupon taille ordinaire.

La Couturiere n'emploie ordinairement que de l'étoffe étroite, c'est-à-dire, de demi-aune ou environ.

Pour la Robe.

Longueur, une aune un tiers.

Largeur du derriere, deux aunes ou quatre lez assemblés.

Largeur des deux devants, une aune ou deux lez.

Largeur des deux pointes, un quart, qui est demi-quart pour chacune.

Pour chacune des deux manches, un tiers en quarré.

Pour les deux rangs de chaque manchette, trois quarts d'étoffe sur sa longueur.

Pour le Jupon.

Longueur, deux tiers.

Largeur, deux aunes & demie, en cinq lez assemblés.

LE TRAVAIL DE LA COUTURIÈRE.

Comme la Robe & le Jupon, dont on vient de donner la messire & l'aunage, sont les principaux objets du Travail de la Couturiere, on estime que cet Art sera suffisamment éclairci par le détail de leurs constructions, & en y ajoutant encore celles du Manteau-de-lit, & du Juste, à l'usage des femmes de la campagne.

La Robe,

Planche 15.

Coupez de longueur, suivant votre mesure, tous les lez qui doivent composer votre robe, savoir, les quatre lez *AA* du derriere, *Fig. I*, & les deux lez, un pour chaque devant, *B Fig. 2* ; ceux-ci doivent être coupés un peu plus longs de quelques pouces : pour la remonture & entournure, expliqués ci-dessus : taillez les manches *o*, *Fig. 6*, & les manchettes *pp*, *fig. 5* ; taillez de même toute la doublure.

Assemblez les lez du derriere, en les cousant l'un à l'autre ; tout le derriere *AA* étant assemblé, pliez-le par la moitié sur la largeur, & le dépliez tout de suite ; il restera sur l'étoffe une légère impression de ce pli, qui vous indiquera où vous devez commencer à couper les pointes *cd*, qui se prennent à chaque dernier lez ; vous taillerez ces pointes en montant & en biais, afin qu'elles aient au bout *d*, un demi-quart de large.

Les pointes étant levées, vous taillerez les emmanchures *e*, & les tailles *f*, jusqu'aux hanches en suivant votre mesure ; vous laisserez le surplus *g*, en son entier, pour les plis & le tour de la robe ; vous taillerez de même les deux devants *B*.

On vient de voir que les pointes n'ont en longueur, que la moitié de celle de la robe ; il faut ajouter, que l'on n'entend parler ici que d'une robe ronde & sans panier : car si c'en étoit une destinée à être mise par-dessus un panier, ces pointes ne se trouveroient pas assez longues, pour aller jusqu'aux hanches ; c'est pourquoi il faudroit les tailler a part dans un lez de surplus.

Glancez la doublure au-dessus. *Glacer*, est faire un bâtis général à points longs, qui soient environ à deux pouces les uns des autres, pour attacher bien uni ment la doublure au-dessus ; ce bâtis est a demeure.

Faites un rang de bâtis, par l'endroit, au haut & au bas du derriere de la robe, pour les fixer ; vous ôterez ce bâtis, quand le collet & le bas seront

achevés.

Formez les six plis du dos, espacés comme il est marqué *Fig. 3*, c'est-à-dire, un large au milieu de deux étroits : on voit en *h*, la moitié de la plissure du dos ; cousez les pointes *cdcd*, le long du dernier des plis de côté jusqu'en bas ; formez ensuite ces plis, au nombre de trois ou quatre, & les arrêtez aux hanches en *mm*, avec quelques points croisés. Voy. cette espèce de point, *Pl. 5. N^o. 8.*

Formez le pli de chaque devant *qq*, *Fig. 4*, jusqu'au haut de la remonture, & les plis de côté *nn*, *fig. 3*, au nombre de deux ou trois que vous arrêterez comme les précédents ; cousez le collet *x*, *Fig. 3*, qui doit avoir en dehors un doigt de large : il se fait toujours de l'étoffe du dessus ; redoublez-le & le cousez à l'envers.

Faites tin arrêté, *Fig. 3*, ligne ponctuée, au travers des plis du dos, pour les maintenir en leurs places ; car on ne coud jamais ces plis l'un à l'autre : cet arrêté se fait à l'envers, à points croisés, à la distance d'un douze au-dessous du collet.

Placez l'entournure, c'est-à-dire, cousez la remonture 3, *Fig. 4*, à l'emmenchure *l*, *fig. 3*. joignant le collet par-derrrière.

Attachez la quarrure, qui est un morceau de toile ou de taffetas quarré long que l'on coud à l'envers, par-dessus la doublure : cette quarrure occupe tout l'espace des plis du dos, depuis le collet jusqu'à la taille, on la fend ensuite, si l'on veut, par le milieu, depuis le bas vers le haut, & on y attache des rubans de fil ou des cordons, qui se nouent lorsqu'on veut se serrer.

Montez la robe, c'est-à-dire, cousez les deux devants au derrière, depuis l'emmenchure *l*, *Fig. 3*, jusqu'aux hanches *mm*, à point-arrière & devant, ce qui s'appelle *coudre les tailles* ; laissez une ouverture de huit pouces, entre les plis de côté *nn*, pour la poche ; puis vous reprendrez la couture, pour coudre les pointes au biais, c'est-à-dire, aux devants jusqu'en bas.

Nota. Que les plis de côté des robes rondes doivent être réunis au bas de l'ouverture de la poche, où commence la pointe en *c* ; au contraire des plis du justaucorps d'homme, qui vont jusqu'au bas ; mais qu'aux robes faites pour être sur un panier, il ne se fait point de plis de côté ; les pointes doivent

moncer jusqu'aux hanches, & l'ouverture de la poche, est formée par le côté de la pointe & du devant.

Doublez les manches *oo*, *Fig. 6* ; formez-les & les plissez à point-devant, pour les coudre ensuite à l'emmenchure, & à l'entournure, à arriere-point ; cousez les manchettes *pp*, *Fig. 5*, la plus étroite en dessus ; faites un rempli autour du bas de la robe, ainsi qu'à chaque côté de l'ouverture des poches ; cousez ces remplis ; bordez tout le bas d'un padou de la couleur du dessus.

Nota. Que la plus grande difficulté qui se rencontre, quand on a des étoffes à fleurs ou à compartiments, est de les bien appareiller & assortir régulièrement, en ménageant sur l'étoffe le plus qu'il est possible ; c'est une affaire de génie & de talent.

Comme on porte à présent les robes ouvertes par-devant, on couvre la poitrine par une piece ou échelle de rubans, ou par un *Compere* : le compere est du district de la Couturiere ; la piece de rubans étant regardée comme garniture & ornement, est de celui de la Marchande de modes.

Le Compere.

Le compere, *Pl. 15*, est composé de deux devants, coupés l'un sur l'autre dans un quarré d'étoffe d'environ un tiers en tous sens, dont on taille un cote en biais ; on le double ; on fait le long du biais gauche un rang de boutonnières, & un rang de petits boutons, à la piece droite ; on coud chaque devant du compere sous chacun des devants de la robe, de façon que les côtés biais puissent se boutonner sur la poitrine, depuis la gorge jusqu'à la taille.

Le Pet-en-l'air.

On appelle *Pet-en-l'air*, le haut d'une robe ordinaire, dont la longueur ne descend qu'à un pied plus ou moins au-dessous de la taille, devant & derriere.

Le Jupon.

Après avoir coupé quarrément & de longueur les cinq lez du jupon, les avoir assemblés, doublés, & glacé la doublure ; vous plisserez tout le haut, & vous le fermerez du haut en bas : il y a des jupons auxquels on ne laisse que l'ouverture des poches de chaque côté ; à d'autres, on en laisse une troisieme par-derriere : aux premiers, on attache des bouts de cordons ou de rubans de fil à une des ouvertures de côté, pour serrer le jupon ; aux derniers, on met communément les cordons à la fente de derriere : toutes ces ouvertures se bordent ; on borde aussi tout le haut & le bas du jupon, avec un padou de la couleur de l'étoffe.

Le Manteau-de-lit.

Pour un manteau-de-lit taille ordinaire,

Longueur, une demi-aune.

Largueur, suivant la mesure.

Longueur de la manche depuis le gousset, un tiers.

Largeur de la manche, un quart, venant à un pouce & demi de plus, en élargissant depuis le coude.

Le Manteau-de-lit se taille en un seul lez d'étoffe, quand elle est assez large, sinon, on le fait en deux lez : il est composé de deux devants *rr*, *Fig. 7*, & d'un derriere même *fig.* (lignes ponctuées) ; on le décrit ici d'un seul lez. Il se fait ordinairement en chemise, c'est-à-dire, avec le commencement des manches, qu'on termine ensuite par deux pieces qui s'y ajoutent.

Etendez votre étoffe, & tout de suite, pliez-la en deux sur sa largeur, non pas exactement, mais qu'un des doubles dépasse l'autre, de trois pouces ou environ ; fendez en deux par le milieu *rr*, le double le plus long, en montant jusqu'au pli, où étant arrivé, vous fendrez ledit pli, à droite & à gauche, de quatre à cinq pouces ; puis retournant les ciseaux d'équerre, vous en donnerez un coup *aa*, dans l'étoffe de cette plus longue moitié, sans entamer l'autre ; celle-ci ainsi fendue, vous donnera la remonture des deux devants, comme il va être expliqué.

Faites un autre pli parallèle au premier, qui égalise de longueur vos deux doubles d'étoffe ; alors les parties que vous venez d'entailler au double qui

étoit le plus long, formeront deux petits quarrés *aa* saillants, qui auront trois pouces de haut fur quatre à cinq pouces de large ; ce sera les entournures des épaules, & ce second pli qui a détruit le premier, deviendra le dessus des manches. Voyez la *Fig. 10* qui représente un des devants, avec sa remonture.

Formez à chaque devant, à l'endroit, un pli *a*, *Fig. II*, qui le borde du haut en bas ; dégagez la gorge, par un pli en dedans *c* ; faites une fente au bas de l'origine des manches, pour y placer le gousset *m* ; taillez les côtés *aa*, *Fig. 9*, suivant la mesure ; laissez le reste *d*, *Fig. 10*, pour le pli *hh*, *Fig. 8 & 9* ; on coupe en évasant jusqu'en bas, quand on ne veut pas de pli ; faites aussi un pli *g*, *Fig. 8* à l'envers, au milieu du derriere, que vous ne couserez que jusqu'au bas de la taille ; la couture doit en être au milieu du dos : on voit *Fig. 9* l'effet que ce pli rentrant fait par dehors.

Taillez la doublure ; posez-la, & la glacez à l'étoffe.

Cousez tous les plis, savoir ceux qui vont de la taille jusqu'en bas ; cousez les deux devants au derriere, les goussets, le dessous des manches, le collet, les entournures aux deux bouts du collet ; ajoutez & cousez les deux pieces qui terminent la longueur des manches ; si elles se font en pagode *aa*, *Fig. 12*, ces deux pieces auront plus de longueur : les plis de la pagode doivent être disposés de maniere qu'ils soient plus étroits dessus le bras, ce qui leur donne la tournure que l'on voit dans la *Fig. 12*, qui représente le manteau-de-lit entièrement terminé.

On finit par border le tour du bas, & on attache en haut, des rubans pour le fermer.

Le Juste.

Le Juste est proprement l'habit des femmes de la campagne ; aussi est-il le plus simple de tous.

Il faut deux aunes d'une étoffe de deux tiers de large, pour un Juste,

Il se taille à peu-près comme une veste d'homme. Les *Fig. 13*, qui montrent les deux devants, & 14 les deux derrieres, le démontrent suffisamment. Le Juste n'a aucun pli ; ses basques ne s'assemblent point ;

on ne coud les derrieres & les côtés que jusqu'aux tailles : les basques tant par-devant que par-derriere, finissent en pointe plus allongée par les côtés.

On assemble, on pose la doublure, on la glace, & c. comme à tous les autres vêtements dont on vient de faire la description ; on borde tout le tour du Juste haut & bas, & toutes les basques, d'un ruban de soie, & on attache des cordons ou des rubans de fil par-devant pour le nouer.

On coud les manches au Juste : il s'en fait de deux sortes ; celles qui sont marquées x sont toutes simples, & vont jusqu'au coude ; les autres marquées sont plus courtes, mais on y ajoute un parement plissé z.

On voit *Pl. 3*, trois figures qui regardent la Couturiere : la *Fig. C*, représente une femme en robe & en jupon, vue par-devant ; la *Fig. D*, la même, vue par-derriere ; & la *Fig. E*, une servante en Juste, vue par le côté ; ses basques sont toutes égales, pour faire voir que cette façon s'exécute aussi bien que celle de terminer le Juste comme un Manteau-de-lit, principalement dans les Villes.

DE LA MARCHANDE DE MODES

ON ne placeroit pas ici parmi les Arts qui travaillent aux vêtements, la Marchande de Modes, si ces femmes ne s'étoient mises en possession d'en construire quelques-uns, qui auroient du naturellement être du district de la Couturiere : elles ne font d'aucun corps de Métier, & ne travaillent qu'à l'ombre de leurs maris, qui, pour leur donner cette faculté, doivent être du corps des Marchands Merciers : elles appellent elles-mêmes ce qu'elles font *un talent*, & ce talent consiste principalement à monter & garnir les coëffures, les robes, les jupons, & c. c'est-à-dire, à y coudre & arranger suivant la mode journaliere les agréments que les Dames & elles imaginent perpétuellement, dont la plupart consistent en gazes, rubans, rézeaux, étoffes découpées, fourrures, &c. Mais elles construisent encore de véritables vêtements, comme le Mantelet, la Plisse, la Mantille de Cour. Ces pieces ont tant d'affinité avec l'Art de la Couturière, qu'on n'a pas cru devoir en omettre la description à sa suite.

Le Mantelet & son Coqueluchon.

Le Mantelet est un petit manteau de femmes, qu'elles mettent par-dessus la robe, principalement quand elles vont dehors : on y ajoute toujours un coqueluchon ; ce coqueluchon se taille à part, & s'attache ensuite au mantelet ; le tout se fait de taffetas qui a deux tiers de large, ou de satin qui a une demi-aune ; on double de la même étoffe.

Planche 16.

Il faut pour un mantelet ordinaire avec son coqueluchon, pour le corps du mantelet, une aune & demie, qui étant rendoublée fera trois quarts de long pour chaque côté, depuis le haut du col *b*, *Fig. II*, jusqu'au bas de chaque pan *c* ; & pour le capuchon *Fig. I*, un tiers redoublé, ce qui fait deux tiers, & en tout deux aunes un tiers d'étoffe.

On commence par couper les deux tiers pour le coqueluchon *Fig. I*, qu'on plie en deux sur la largeur de l'étoffe : on plie de même en deux le reste pour le mantelet *Fig. II* ; on taille le collet du mantelet comme on voit en *bn*, & ensuite l'échancrure des bras *m*, c'est-à-dire, ce qui doit passer en devant par-dessus les bras, qu'on nomme *les pans du Mantelet* : quant au coqueluchon *Fig. I*, qu'on aura plié de même en deux sur sa largeur, on en échancre un coin *gh* du côté du rendoublement, de quatre à cinq pouces en mourant ; le bout pointu *h* de cette fente sera le centre des plis en rond *i*, qu'on fera au surplus dudit rendoublement ; après quoi on la fermera par une couture, ce centre plissé se trouve placé au milieu du derrière de la tête.

Pour joindre le coqueluchon au mantelet, on commence par plisser le milieu du collet du mantelet *oo*, *Fig. II*, pour le réduire à la proportion du côté du coqueluchon au bout duquel on a fait l'échancrure ; ensuite on coud ce côté à la plissure du collet *oo*, & continuant à coudre les deux derrières, celui du mantelet & celui du coqueluchon, l'un à l'autre, on fronce à mesure celui du mantelet & afin que l'on puisse serrer plus ou moins ces deux pièces sur le col, on coud par l'envers tout autour une coulisse qui est un ruban qui forme un conduit, dans lequel on passe un cordon pour serrer plus ou moins le col du mantelet.

On borde le tout d'une dentelle noire.

Il se fait des mantelets en mousseline ; mais c'est l'affaire de la Lingere.

La Plisse & son coqueluchon.

La Plisse est une autre espece de manteau, beaucoup plus ample que le mantelet ; elle se fait aussi en taffetas ou en satin.

Il faut pour une plisse trois aunes & demie, distribuées en quatre lez égaux, *m nop Fig. III*, chacun de trois quarts de long : on commence par coudre *mn* ensemble sur leurs longueurs, ce qui joint les deux derrières ; puis on les plie l'un sur l'autre pour lever à leurs extrémités deux pointes d'un coup de ciseau, comme à la Couturiere pour la robe ; on en fait autant des devants posés l'un sur l'autre ; les quatre pointes levées, on les coud ensemble deux à deux : ensuite joignant par une couture les devants aux

derrieres, il se trouve nécessairement le long de la coupe des pointes un vuide en triangle qu'on remplit de chaque côté par les pointes *qq* ci-devant assemblées deux à deux, en les y cousant : ces opérations font faire au tout ensemble un arrondissement plus étroit en haut, plus étendu en bas ; on les unit tous les deux avec les ciseaux, donnant en même temps au haut de chaque devant la courbure *rr* ; on fendra vers le milieu des devants une ouverture *ss* de six à sept pouces, pour y passer les bras ; on double la plisse de la même étoffe, ou d'une fourrure pour l'hiver.

Le coqueluchon se fabrique à part, sur un tiers en tout sens, taillé double comme le précédent ; & pour le joindre à la plisse, on la plissera en haut à un seize près des extrémités des devants, continuant jusqu'à un seize de la couture des derrieres, ce qui la rétrécira à la mesure du bas du coqueluchon que l'on doit ensuite y coudre : le reste comme au mantelet.

La Mantille de Cour ou de grand habit.

Le grand habit de Cour consiste en un corps fermé, plein de baleines, & un bas de robe : le corps se couvre d'étoffe ; le bas de robe se fait des mêmes étoffes, ainsi que le jupon : le Tailleur de corps construit le corps & le bas de robe ; la Couturière, le jupon ; & la Marchande de modes ajoute à tout l'habillement les pompons & agréments.

Le jour qu'une Dame est présentée au Roi, à la Reine, & c. le corps, le bas de robe & le jupon, doivent être noirs ; mais tous les agréments sont en dentelle, en rezeau, & c. tout l'avant-bras, excepté le haut vers la pointe de l'épaule, où le noir de la manche du corps paroît, est entouré de deux manchettes de dentelle blanche, l'une au-dessus de l'autre jusqu'au coude. Voyez *Planche 2 Fig. Z, fg.* Plus, au-dessous de la manchette d'en-bas, on place un bracelet noir, formé de pompons *h* : plus, tout le tour du haut du corps se borde d'un tour de gorge de dentelle blanche *ee*, & par-dessus une palatine¹⁰ noire, étroite, ornée de pompons, qui descend du col & accompagne le devant du corps jusqu'à la ceinture : le jupon & le corps s'ornent de pompons ; tous les pompons sont de rézeau, de dentelle, & c. d'or.

Le jour de la présentation passé, tout ce qui étoit noir se change en étoffes de couleurs ou d'or. Cet habit est ancien, & n'a pas changé jusqu'à présent pour les cérémonies de la Cour.

Si la Dame qui doit être présentée se trouve hors d'état d'endurer le corps plein, alors il lui est permis de mettre un corset, & par-dessus une mantille, le bas de robe & le jupon ; & comme la mantille couvre l'avant-bras, on supprime la manchette d'en haut *f*, qui ne seroit pas visible.

C'est de cette mantille dont on va parler, attendu qu'elle est l'ouvrage de la Marchande de Modes. Ce vêtement est proprement une espece de mantelet, mais moins large, plus court par le dos, les pans un peu plus longs, & auquel on ne met jamais de coqueluchon : il s'en fait de toutes sortes d'étoffes légères, comme gazes, rézeaux, dentelles, & c. il faut de ces étoffes une aune & demie. La coupe en est représentée en lignes ponctuées dans celle du mantelet, *Pl. 16, Fig. II* ; *a*, le dos ; *d*, le collet ; *e*, quelques plis vers l'épaule ; *f*, l'échancrure ; *g*, le bas ; on attache au bas du dos dans le milieu en *h*, un ruban qui se noue par-devant.

La quatrieme *Fig.* de la *Planche 16* n'est faite que pour indiquer comment les bonnets piqués s'arrêtent fermement sur la tête *A*, pour construire dessus l'édifice journalier de la coëffure, ce qui se fait par deux rubans quelconques, attachés avec une épingle à chaque oreille du bonnet ; on les fait croiser sous le menton de la tête en *a*, & on les noue derriere son col : la coëffure qui est représentée se nomme *en papillon*.

Comme la mantille n'est actuellement en usage que dans les cérémonies de la Cour, les Dames ont préféré quelques Marchandes de Modes adroites & intelligentes, parmi lesquelles Mademoiselle Alexandre, rue de la Monnoie, une des plus employées dans son talent, a bien voulu m'en expliquer toutes les circonstances que je viens de décrire.

EXPLICATION DES FIGURES

ON ne parlera point des deux premieres Planches, parce que le premier Chapitre en contient l'explication telle qu'on pourroit la mettre ici ; & comme ce seroit une répétition superflue, on commencera cette explication par la rangée du bas de la troisieme Planche, attendu qu'elle n'est pas comprise dans ledit Chapitre.

PLANCHE III.

- A, Une femme en corps, vue par-devant,
- B, Une femme en corps, vue par-derriere.
- E, Une femme en juste.
- C, Une femme en robe, vue par-devant.
- D, Une femme en robe vue par-derriere.

PLANCHE IV.

A, Un homme sur lequel la mesure du justaucorps est tracée en lignes ponctuées ; cette Figure & les deux suivantes sont relatives au Chapitre VII de l'Art du Tailleur pour homme.

- B, La mesure de la veste.
- C, La mesure de la culotte.
- D, Un homme en redingotte.
- E, Un homme en habit complet.
- F, Un homme en culotte à pont, ou à la bavaroise, relatif à l'article du Culottier.
- G, Un homme en robe de Palais.
- H, Un Abbé en manteau court.
- I, Un Ecclésiastique en soutane.

PLANCHE V.

A, Profil d'un devant de justaucorps.

C, Manche.

D, Parement.

E, Patte.

B, Profil d'un derriere de justaucorps.

CC, Le cran.

a, Profil d'un devant de veste.

b, Profil d'un derriere de veste.

c, Manche de veste.

d, Profil du dehors d'une culotte.

1, Le point devant.

2, Le point de côté.

3, L'arriere-point.

4, Le point lacé.

5, Le point à rabattre sur la main.

6, Le point à rabattre sous la main.

7, Le point à rentrer.

8, Le point croisé.

r, Le point coulé.

t, Le point de boutonniere.

s, Le point de bride.

PLANCHE VI.

La Vignette représente un Tailleur d'habits qui prend la mesure, un autre qui coupe un habit sur le bureau, quatre garçons qui cousent sur l'établi ; & un Boursier-Culottier qui frappe avec son maillet sur les coutures d'une culotte de peau posée sur sa buisse.

A, Le carreau.

B, La craquette.

C, Le billot.

EE, Le patira.
e, Le marquoir.
g, Le couteau à baleine.
h, Le poinçon.
f, Le poussoir.

PLANCHE VII.

Fig. I. Justaucorps, veste & culotte tracés sur le drap.
Fig. II. & 2^{eme} II. Habit, veste & culotte sur le velours.
Fig. III. Justaucorps seul sur le drap.
Fig. IV. Veste seule, *idem*.
Fig. V. Culotte seule, *idem*.
Fig. VI. La mesure de l'habit complet.

PLANCHE VIII.

Fig. I. Traces de la roquelaure sur le drap,
Fig. II. Traces de la redingotte, *idem*.
Fig. III. Traces de la soutane, *idem*.

PLANCHE IX.

Fig. I. Traces de la robe de Palais sur étoffe étroite.
Fig. II. Traces de la robe de chambre à manches rapportées, *idem*.
Fig. III. Traces de la robe de chambre en chemise, *idem*.

PLANCHE X.

Fig. I. Traces du manteau laïque sur le drap.
Fig. II. Traces du manteau court d'Abbé sur étoffe étroite.

PLANCHE XI.

Traces du manteau long Ecclésiastique sur étoffe étroite.

PLANCHE XII.

Instrumens du Culottier : A, buisse : B, lissoir.
C, Culotte de peau.

N^o. 1. La mesure prise par le Tailleur de corps, marquée par des lignes doubles sur un corps vu de profil.

N^o. 2. Profil d'un corps plein de baleines.

N^o. 3. Profil d'un corps à demi-baleine, ou corset baleiné.

N^o. 4. Corps vu de face en-dedans pour montrer la disposition des baleines de dressage.

N^o. 5. Profil d'un corps, vu en-dedans, pour voir la disposition des garnitures.

PLANCHE XIII.

La Vignette représente un Tailleur de corps qui prend la mesure, un autre qui taille un corps de robe ; une Couturiere qui déploie une étoffe, des filles qui assemblent & cousent diverses pieces.

N^o. VI. Profil d'un Corps ouvert par les côtés, pour les femmes enceintes.

N^o. VII. Profil d'un corps pour les Dames qui montent à cheval.

N^o. VIII. Profil d'un corps de Cour, ou de grand habit.

N^o. IX. Profil d'un corps de fille.

N^o. X. Profil d'un corps de garçon.

N^o. XI. Profil d'un corps de garçon, à sa premiere culotte.

PLANCHE XIV.

N^o.12. Corps vu de face, ouvert par-devant, lacé d'un lacet à la Duchesse.

N^o. 13. Corset sans baleine, à deux buscs par-devant,

N^o. 14. Camisolle de nuit, sans busc.

N^o.15. Jaquette ou fourreau pour les garçons.

N^o. 16. Fausse-robe pour les filles.

N^o. 17. Bas de robe de Cour ou de grand habit.

PLANCHE XV.

Fig. 1. Derriere de robe de femme coupé.

Fig. 2. Devant de robe de femme coupé.

Fig. 3. Derriere plissé.

Fig. 4. Devant plissé.

Fig. 5. Manchettes d'étoffe à deux rangs.

Fig. 6. Manches. Compere.

Fig. 7. Manteau de lit coupé.

Fig. 8. Manteau de lit, vu par-dehors.

Fig. 9. Manteau de lit, vu par-dedans.

Fig. 10. Manche d'un derriere de manteau de lit avec sa remonture.

Fig. 11. Un devant de manteau de lit avec ses plis.

Fig. 12. Manteau de lit monté avec les manches en pagode. Mesure.

Fig. 13. Devant d'un juste.

Fig. 14. Derriere d'un juste.

PLANCHE XVI.

La Vignette représente la boutique de la Marchande de Modes, la maîtresse à son comptoir ; plusieurs filles travaillent à divers ouvrages de modes.

Fig. I. Coqueluchon du mantelet coupé.

Fig. II. Mantelet coupé. Dans cette même figure est la coupe de la mantille de Cour en lignes ponctuées.

Fig. III. Pellisse coupée.

Fig. IV, Coëffure en papillon sur une tête de carton.

Pl.1.



Pl. 2.



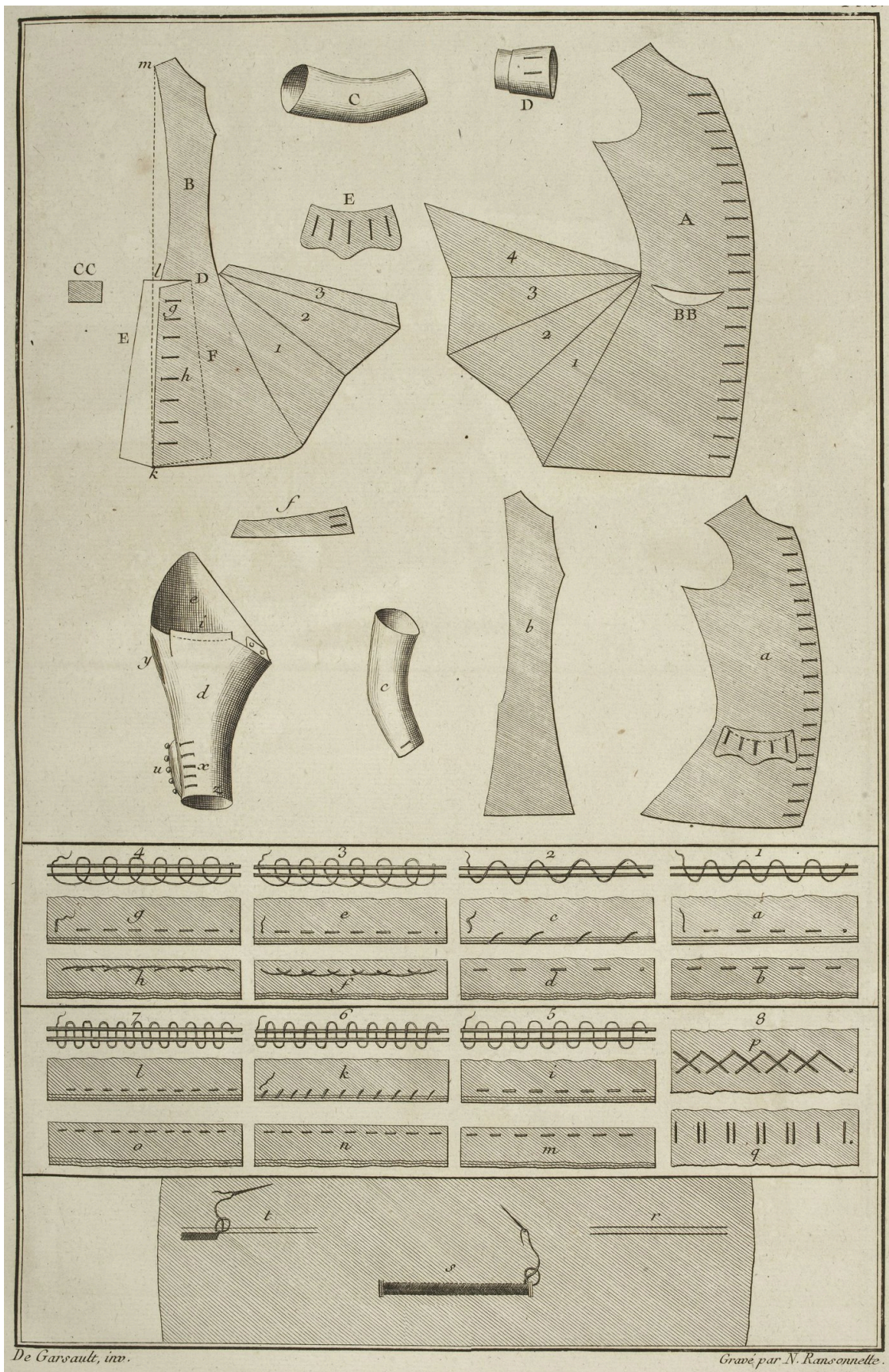
Pl. 3.



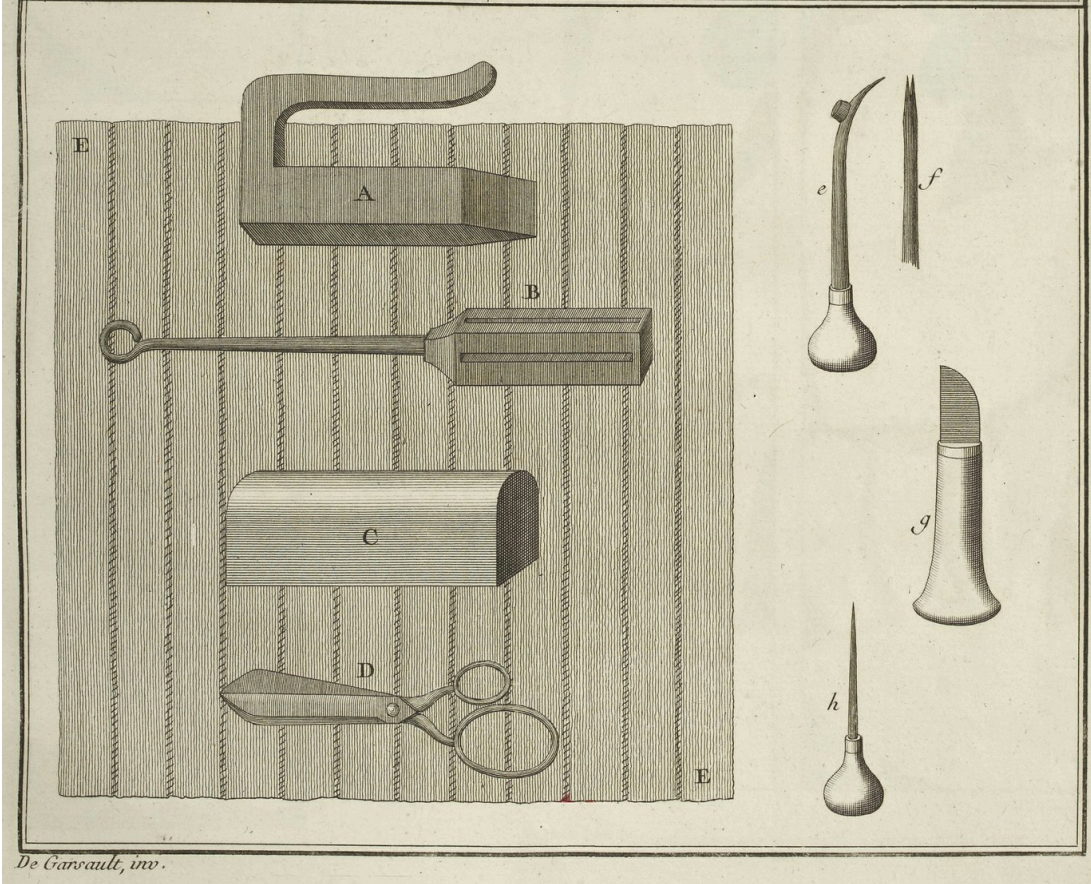
Pl. 4.



Pl. 5.

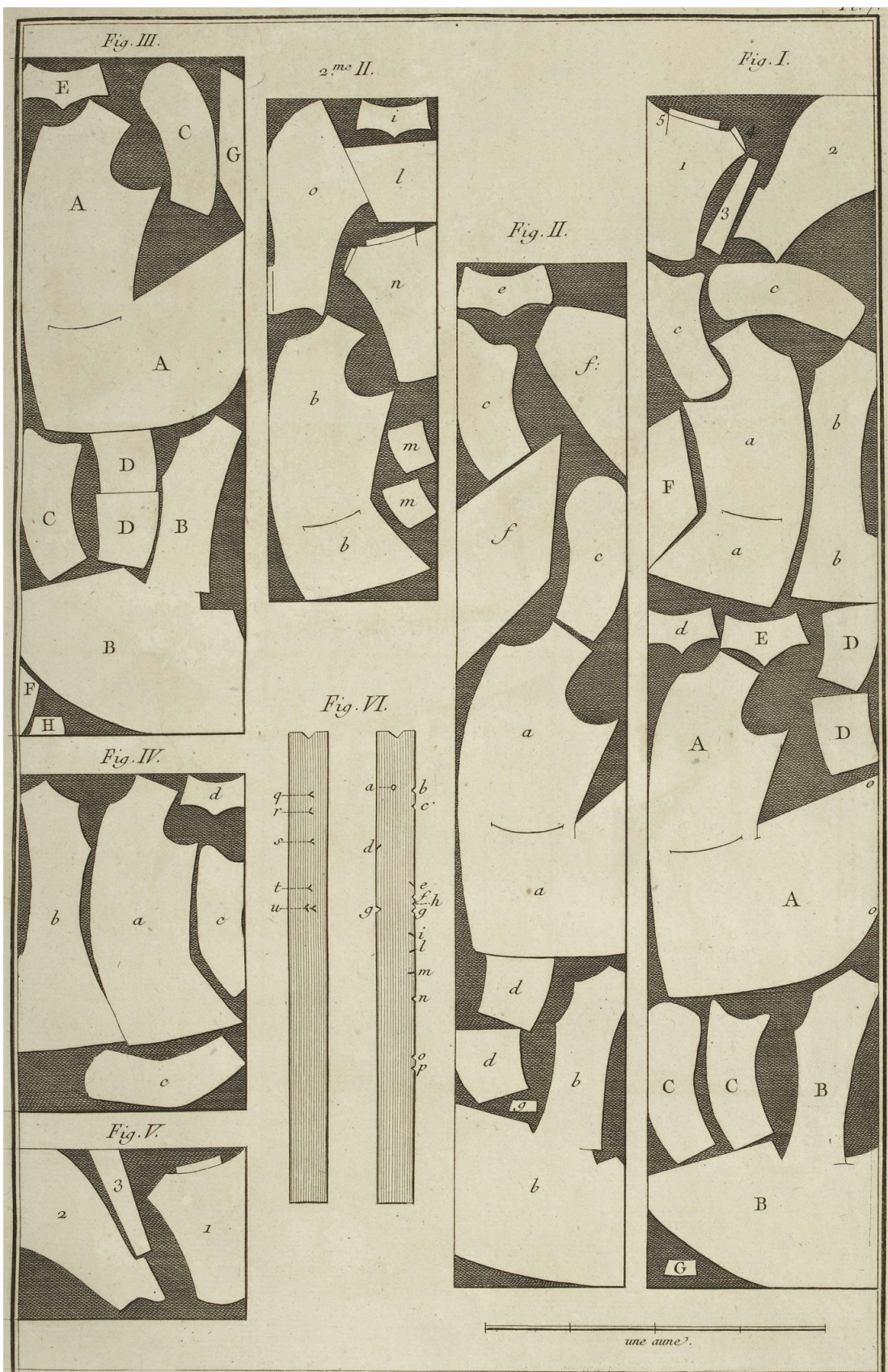


Pl. 6.



De Garvaut, inv.

Pl. 7.



Pl. 8.

Fig. III.

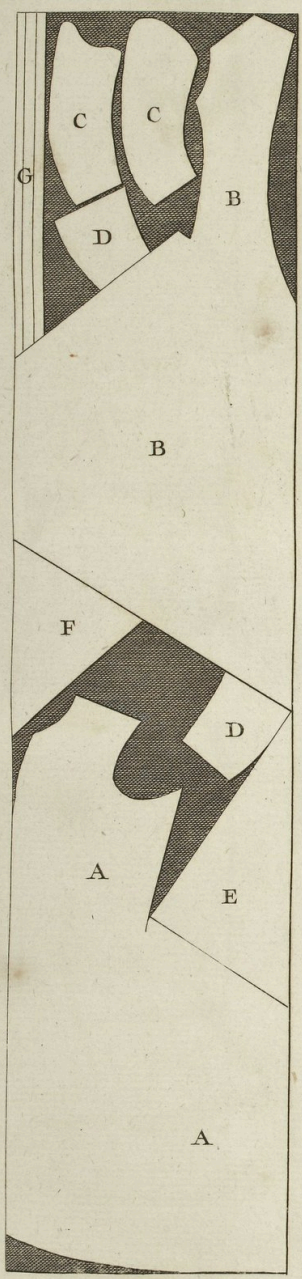


Fig. II.

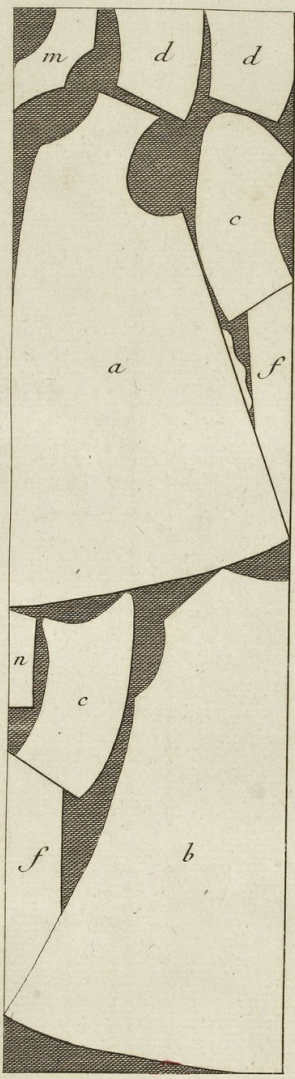
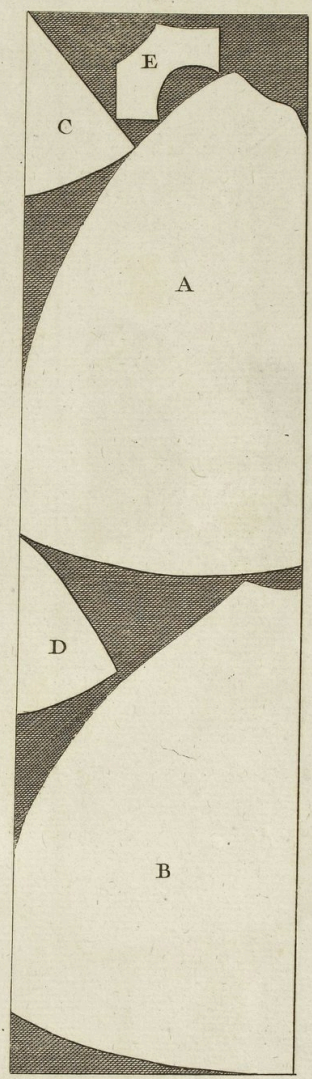


Fig. I.



Pl. 9.

Fig. III.

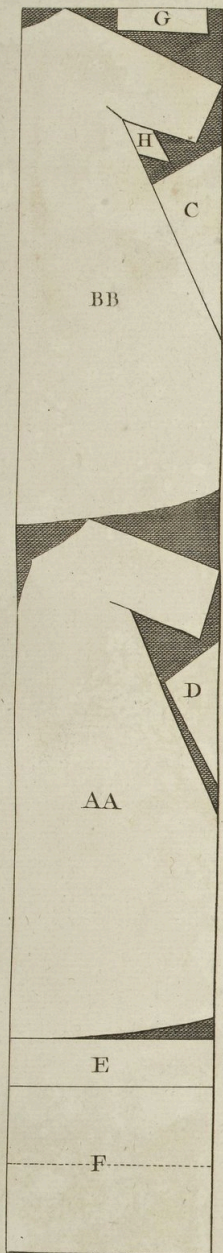
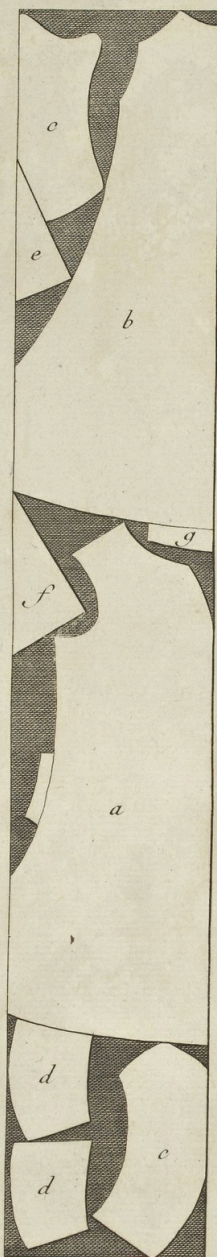
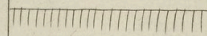


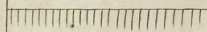
Fig. II.



E



F



G

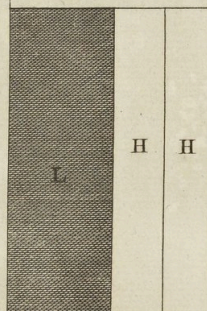


Fig. I.

B

A

C

D

Pl. 10.

Fig. II.

Fig. I.

De Garçault, inv.

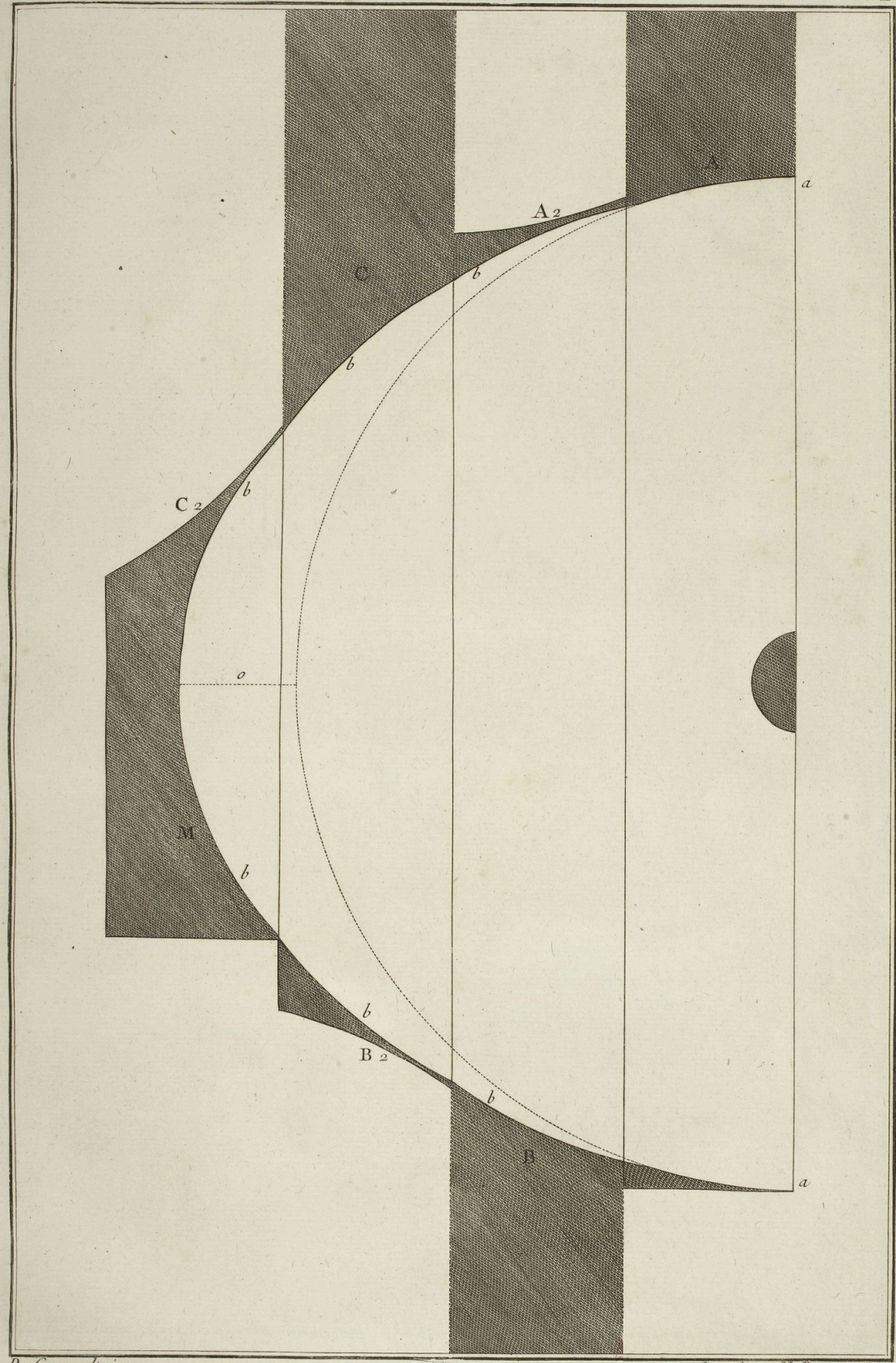
Gravé par N. Ransonnette.

The image contains two geometric diagrams, Fig. I and Fig. II, illustrating the construction of a curve. Fig. I shows a large circle with a shaded area and a curve labeled 'a' and 'd'. Fig. II shows a similar construction with a shaded area and a curve labeled 'a' and 'd'. Both figures include labels 'h' and 'c'.

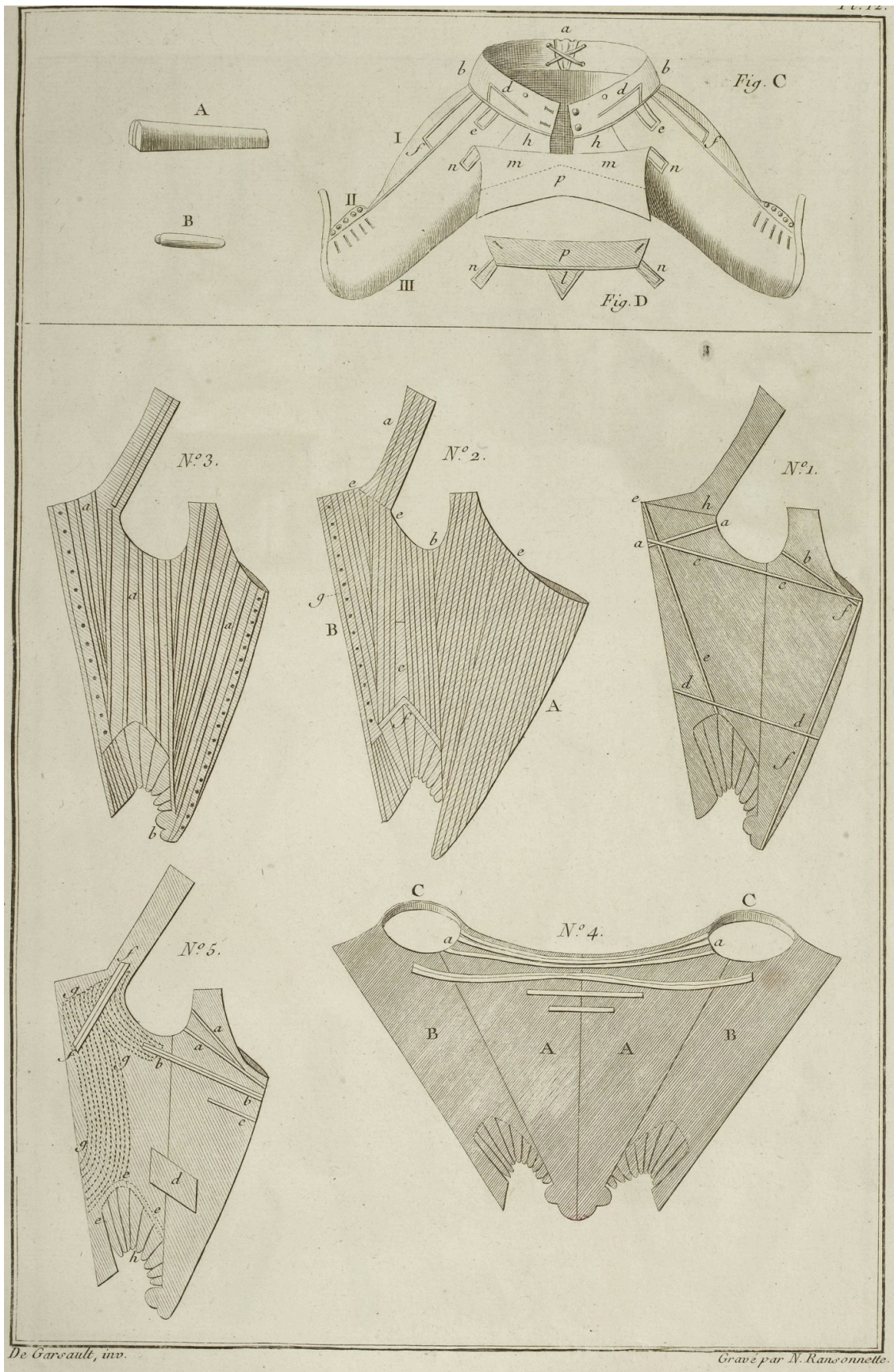
The image contains two geometric diagrams, Fig. I and Fig. II, illustrating the construction of a curve. Fig. I shows a large circle with a shaded region and a curve labeled 'a' and 'd'. Fig. II shows a similar construction with a shaded region and a curve labeled 'a' and 'd'. Both figures include labels 'c', 'x', 'h', 'g', 'e', 'b', and 'AA'.

The image contains two geometric diagrams, Fig. I and Fig. II, illustrating the construction of a curve. Fig. I shows a large circle with a shaded region and a curve labeled 'a' and 'd'. Fig. II shows a similar construction with a shaded region and a curve labeled 'a' and 'd'. Both figures include labels 'c', 'x', 'h', 'g', 'e', 'b', and 'AA'.

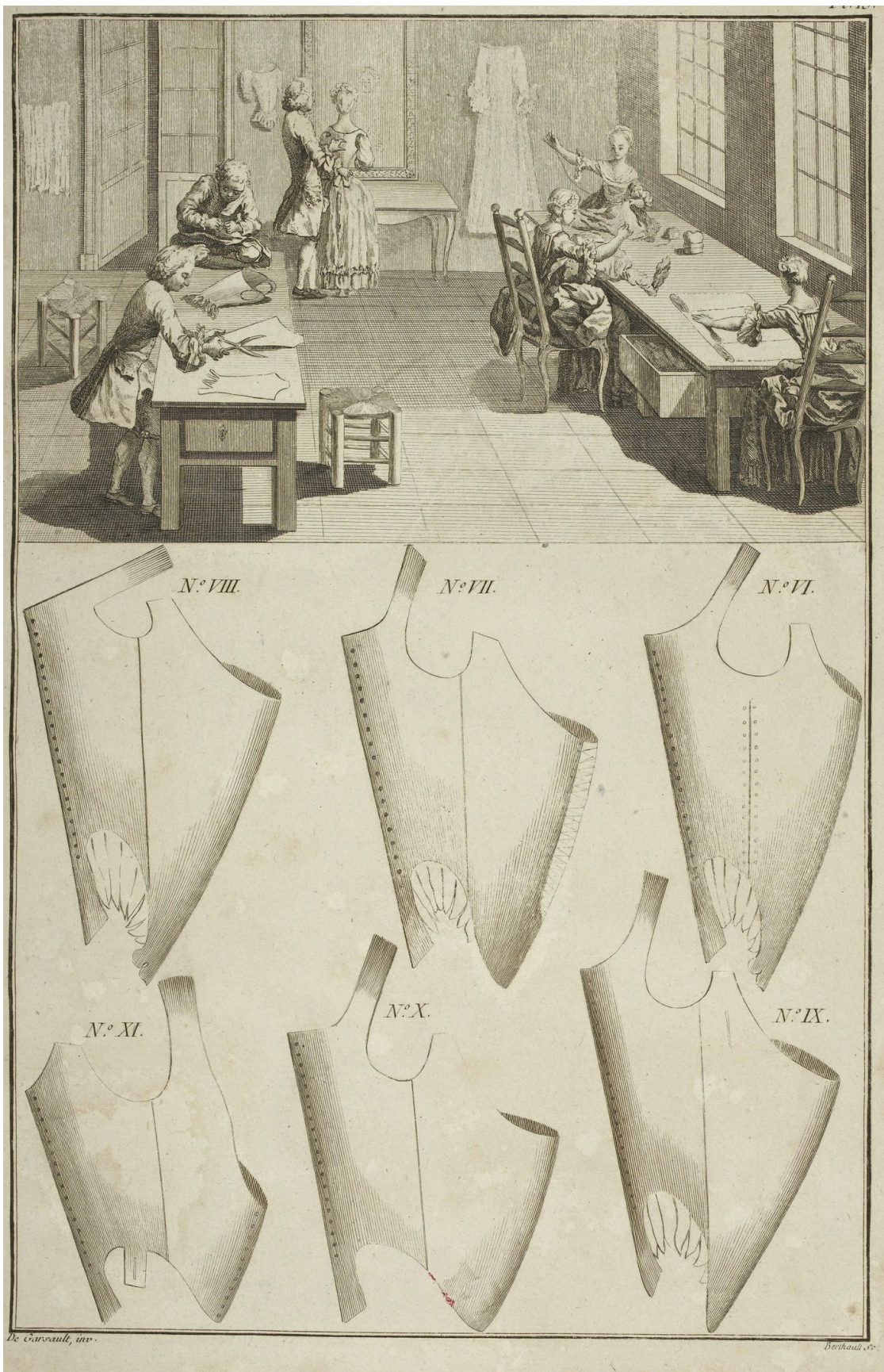
Pl. 11.



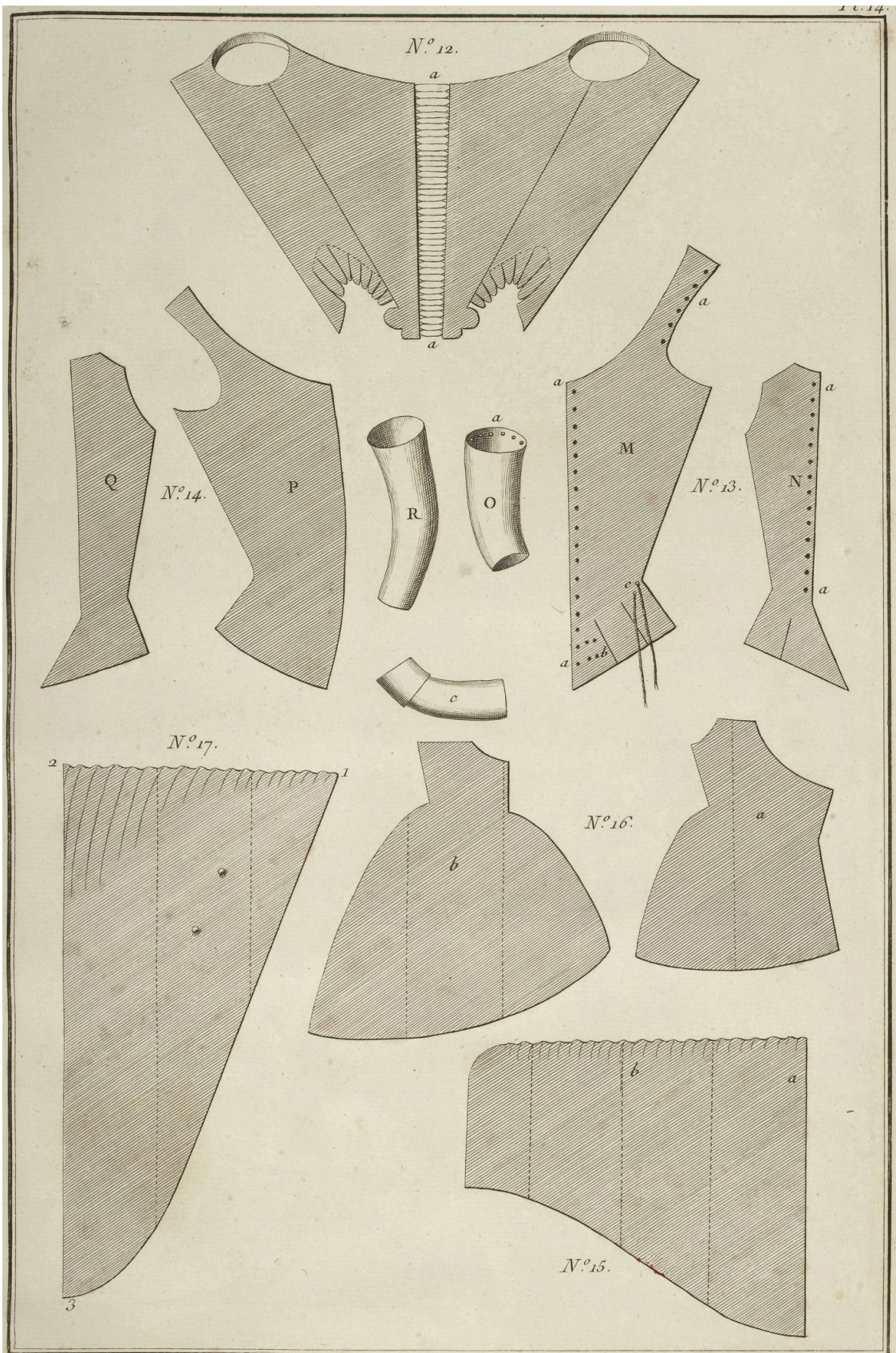
Pl. 12.



Pl. 13.



Pl. 14.



Pl. 16.



Fig. I.

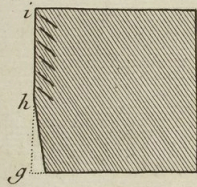


Fig. II.



Fig. II.

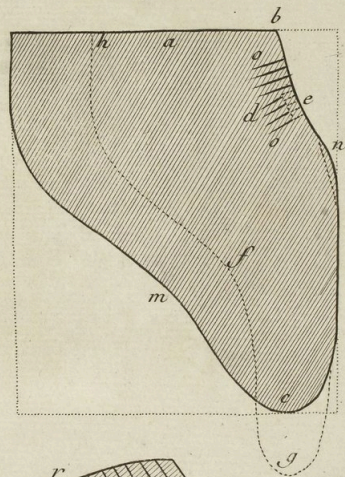
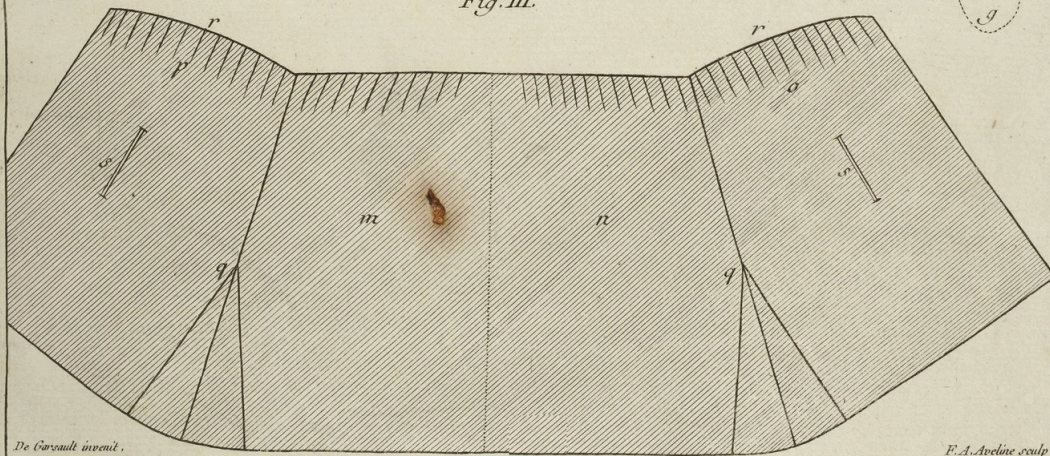


Fig. III.



Pl. 15.

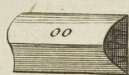
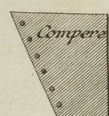
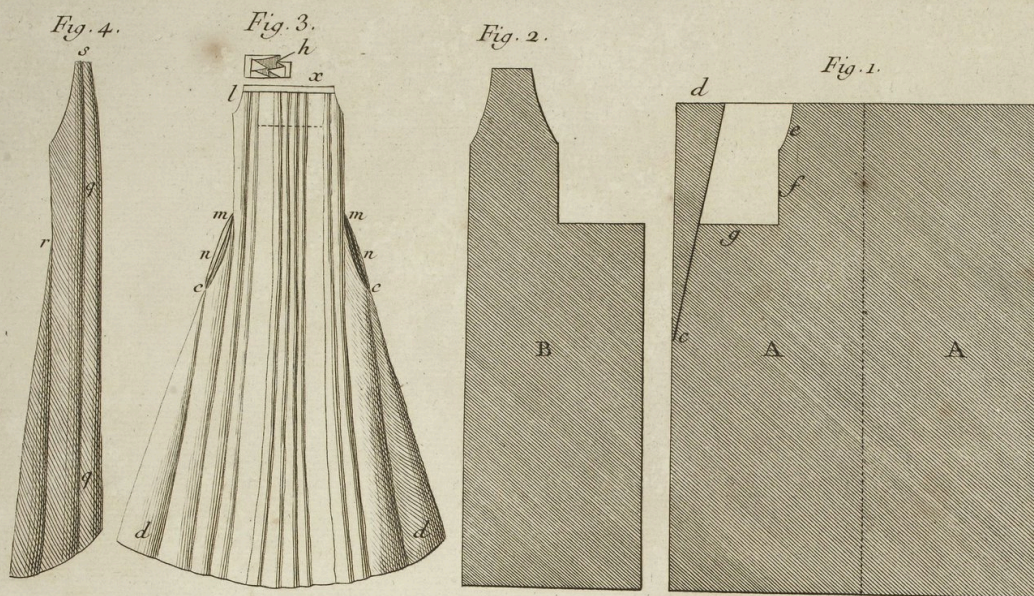


Fig. 6.

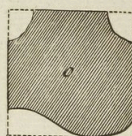
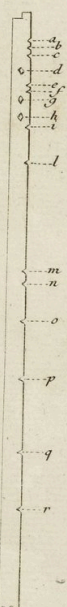
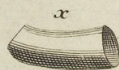
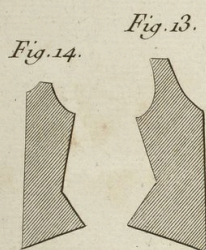
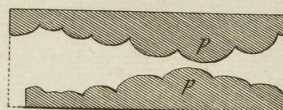


Fig. 5.



mesure

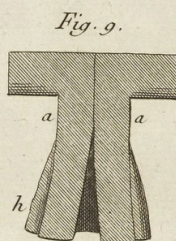


Fig. 9.

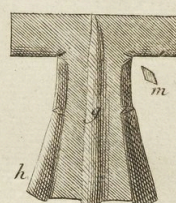


Fig. 8.

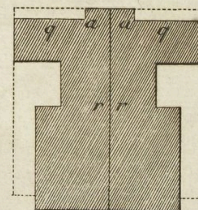


Fig. 7.

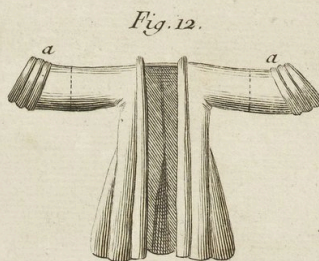


Fig. 12.

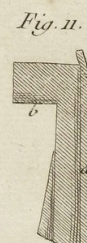


Fig. 11.

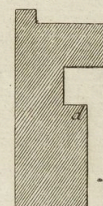


Fig. 10.

une aune.



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

***Art du tailleur / contenant le
tailleur d''habits d''hommes, les
culottes de peau, le tailleur de
corps de femmes & enfants, la
couturière & la marchande de
modes / par M. de Garsault***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1067622n>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un

autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 Comme les termes de *chanteau* & de *cran* ne sont gueres connus que par les Tailleurs, on saura qu'ils appellent *chanteau* un morceau pris quelque part, comme en *F*, pour l'ajouter à une piece, qui, à cause de sa longueur ou largeur, n'a pu être prise toute entiere dans l'étoffe. Par exemple, comme l'étoffe qui doit faire les plis des devants *AA*, a cessé nécessairement au bord du drap en *00*, sans avoir toute son étendue, on a tracé les chanteaux *F*, qui se couseront par la suite le long de *00*, & termineront la piece.

2 Le *cran* est un petit morceau quarré qu'on ajoute au haut du pli de derriere du Justaucorps ; mais comme cette manœuvre demande un détail particulier, on la trouvera à l'endroit qui a pour titre *les plis*.

3 *Parementer*. Le parementage est un morceau de l'étoffe du dessus, que l'on coud au lieu de doublure, *un droit fil entre deux* dans certains endroits, pour les fortifier, quand le reste n'est point doublé : il sert ici à border le bas de la redingotte qu'on ne double pas.

4 La *Rotonne* est une espece de collet large tombant sur les épaules au dessous du véritable collet.

5 Ce qu'on nomme un *droit-fil*, est une bande de toile forte, large d'un à deux pouces, qu'on attache à l'envers de l'étoffe aux endroits qu'on veut fortifier.

6 Le *Bougran* est fait de vieux draps de lit ou de vieille toile à voile gommés.

7 Par la *Remonture* & *Entournure*, on entend que les devants doivent être de quelques pouces plus longs que le derriere, afin que la remonture c'est-à-dire, ce que les Tailleurs appellent *l'épaulette*, puisse en enveloppant le dessus de l'épaule, se joindre à l'emmanchure ; ce qui se nomme alors *l'entournure*, laquelle étant en place, c'est-à-dire, jointe aux deux bouts du collet, le maintient au bas de la nuque du col.

8 Le *biais de la robe*, est l'endroit où on place les pointes.

9 *Sans la queue*. A l'égard de la queue, on la fait plus longue ou plus courte, suivant la volonté.

10 Elle n'est pas dans la figure ; elle a été ajoutée depuis ce temps.

Table des matières

1. Page de titre
2. AVANT-PROPOS.
 1. CHAPITRE PREMIER. De l'Habit François.
 1. PLANCHE PREMIERE.
 2. PLANCHE II.
 3. PLANCHE III.
 2. CHAPITRE II. L'ART DU TAILLEUR D'HABITS D'HOMME.
Idée générale de cet Art.
 3. CHAPITRE III. Des Etoffes.
 4. CHAPITRE IV. Les Vêtements François compris dans ce Traité.
 5. CHAPITRE V. Instruments du Tailleur.
 6. CHAPITRE VI. Des Points de Couture.
 7. CHAPITRE VII. Prendre la Mesure.
 8. CHAPITRE VIII. Tracer sur le Bureau.
 9. CHAPITRE IX. Tailler, traiter & monter l'Habit complet.
 10. CHAPITRE X. Des ornements & modes de l'Habit complet François.
 11. CHAPITRE XI. Quelques détails dans la monture des Vêtements, décrits au Chapitre huitieme.
 12. LES CULOTTES DE PEAU
 13. LE TAILLEUR DE CORPS DE FEMMES ET ENFANTS.
 14. L'ART DE LA COUTURIERE
 15. DE LA MARCHANDE DE MODES
 16. EXPLICATION DES FIGURES
3. Notes
4. À propos de cette édition numérique